

# LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

81e ANNEE No. 49

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

VENDREDI, 2 FEVRIER 1934

## C'est pourtant notre tour

DE VOIR L'UN DES NOTRES FAIRE PARTIE DE LA JUDICATURE.— CE NE SERAIT QUE JUSTICE POUR NOTRE DISTRICT.— ET LA DECENTRALISATION JUDICIAIRE Y GAGNERAIT D'AUTANT.

La disparition récente des honorables juges Martineau et Brossard remet de nouveau sur le tapis le problème d'une nomination intelligente. Les journaux des petites villes des environs réclament toutes pour leur Barreau local la succession au siège du Juge Martineau. Saint-Hyacinthe, elle aussi s'est émue; ces derniers jours, quelques corps publics et particulièrement le Barreau, ont daigné transmettre au gouvernement une opinion à ce sujet.

Nous avons mille fois raisons de jeter les hauts cris. La succession au siège du Juge Martineau serait pour nous plus qu'une faveur ministérielle et un avantage. Nos dirigeants nous donneraient la reconnaissance d'un droit qui nous est incontestable.

Comme chacun le sait, notre district se trouve maintenant sans représentant à la magistrature. L'hon. Juge Martineau avait été nommé à ce haut poste pour succéder à l'hon. Louis Tellier, titulaire du tribunal de Saint-Hyacinthe, mis à sa retraite et à l'hon. Juge Madore décédé en 1906. La région dont notre ville est le coeur s'affirme pourtant comme assez importante pour qu'on lui octroie le droit de se fournir à elle-même son nouveau titulaire.

Il est d'ailleurs temps qu'on y pense sérieusement. Saint-Hyacinthe n'a jamais été gâtée de ce côté. On serait même porté à dire que l'on ne nous a pas donné notre dû. Et nous n'exagérerions pas. Aucun de nos concitoyens a été l'objet d'une nomination importante de la part du gouvernement, depuis cinquante ans: alors que l'hon. Louis Tellier fut élevé sur le banc.

Les districts judiciaires qui nous entourent ne sont ni plus importants ni plus peuplés que le nôtre, et cependant on les a gratifiés d'une représentation brillante et effective. St-Jean a vu deux de ses citoyens élevés à l'honneur de la magistrature: les honorables Joseph et Philippe Demers et avant eux les juges Charland et Paradis; Joliette a un nombre égal de représentants: les honorables J.J. Denis et Sir Mathias Tellier, récemment nommé chevalier de l'Ordre St-Michel et St-Georges. Ces sièges n'ont pourtant de droit aucune priorité sur Saint-Hyacinthe, ni par l'importance, ni par l'ancienneté. Notre population se laissera-t-elle par apathie couper l'herbe sous les pieds? Serons-nous éclipsés par nos voisins quand il s'agit de réclamer un honneur et un avantage qui nous revient incontestablement? Consentirons-nous par manque d'initiative à rester à l'arrière quand tous les autres font des pieds et des mains pour occuper la première place?

Que chacun de nous fasse donc sa part et ne marchandé pas ses influences. Il faut sans doute avoir confiance dans les lumières ministérielles, mais comment attendre la reconnaissance officielle de notre droit à ce siège si nous ne semblons qu'y porter un intérêt médiocre?

Montréal, qui jouit d'une représentation abondante, nous évincera-t-elle une fois de plus? Nous avons pourtant tout à gagner de la décentralisation des pouvoirs judiciaires. Depuis trop longtemps déjà nos hommes de profession ont à se défendre contre certains de leurs collègues de la métropole qui en sont venus à édifier de véritables "trusts" du service légal.

Nous avons chez-nous tout ce qu'il nous faut pour l'administration d'une justice éclairée et appropriée aux besoins de notre région. Nos juristes sont des personnages intègres et dignes sous tous les rapports de monter sur le Banc, de nous conserver une représentation à laquelle nous avons droit et intérêt. Il n'y a plus qu'à agir.

Roland CARNIER

### Chronique théâtrale

## L'EGOTISME EN CRITIQUE

Pierre Legrand a des nausées! Pour l'unique et première fois il abandonne l'intérêt général pour une affaire personnelle. Il a dirigé ses foudres vengeresses sur un groupe d'amateurs de St-Hyacinthe qui ont refusé de jouer: "Le grand Alphonse." Depuis le péché original, la nature humaine a de ces mesquineries!

Dans le style limpide qu'on lui connaît, avec la syntaxe et les métaphores qui lui confèrent un tel prestige dans les lettres canadiennes, il déplore l'incompréhension artistique de nos amateurs locaux. Sa riche nature, réhaussée d'un patriotisme lumineux, souffre de l'aveuglement impardonnable de ses contemporains. Il sent profondément que la destinée de sa pièce est intimement liée à la noble cause de notre patrimoine littéraire.

Signalons cependant une erreur menue. Pierre Legrand fait reposer sa thèse sur la théorie du patriotisme artistique. Il persiste à limiter le beau par les frontières de son pays. Louable sentiment d'un coeur épris de la patrie, mais erreur déplorable de la part d'un critique sérieux. L'Art n'a pas de patrie. Aussi le patriotisme artistique n'est qu'un chauvinisme mal déguisé. Probablement qu'Eugène Lasalle n'a pas préconisé cette idée, puisqu'il faut l'apprendre à monsieur Pierre, aujourd'hui.

(suite en dernière page)

## L'EDUCATION AU FOYER

par J.-E. Paquin

Nous disions que c'est dans la famille que nous devons pénétrer pour y préparer les parents à leur mission d'éducateurs en y organisant l'oeuvre de l'éducation familiale. C'est donc bien avant que l'enfant ait atteint l'âge de fréquenter l'école que l'on doit s'occuper de son éducation. Les arbres qui ne proviennent pas de semis repiqués et travaillés avec soin ne font jamais la réputation d'un pépiniériste, de même les enfants élevés sans méthode à leur naissance font rarement honneur à leurs parents.

En quoi donc consiste cette oeuvre d'éducation familiale? Ce n'est pas dans un cours de morale à donner aux parents, comme beaucoup se l'imaginent. Ce cours de morale est donné à l'école, au catéchisme et se continue dans les prêches du dimanche.

On dit à l'école et au catéchisme que le mensonge, le vol, la désobéissance, etc., sont des choses défendues par la loi de Dieu; mais ce qu'on ne dit pas, ce sont les multiples moyens à employer pour faire prendre aux enfants les habitudes contraires. L'exposé de ces moyens dans tous les groupements de mères et de futures mères de famille, voilà bien l'oeuvre sur laquelle nous voulons attirer aujourd'hui l'attention de nos lecteurs.

(suite en 4e page)

## EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

### Une bévue impardonnable

L'ouverture de la Session fédérale, jeudi dernier, a donné lieu à un incident regrettable. Son Eminence le Cardinal Villeneuve, après avoir été spécialement invité, avait daigné se rendre dans la capitale pour assister à ces cérémonies grandioses. Au dernier moment, une erreur de protocole, erreur que l'on ne voulut pas réparer, empêcha Son Eminence d'y prendre part.

L'ignorance de la loi canonique n'est pas, sans doute, pour nous surprendre de la part de nos compatriotes protestants. Il n'est pas moins pénible de songer que nos dirigeants assemblés, non seulement n'ont pas osé trancher la question suivant le bon sens, mais qu'ils se reconnuent en tous points incompétents. L'hon. M. Cahan, secrétaire d'Etat, de crainte de se compromettre, jugea bon de télégraphier à Londres.

Et on nous parle de l'autonomie du Canada! On nous assure que nous régions nous-mêmes notre politique extérieure! Cependant quand il s'agit de rendre à une personnalité du pays les honneurs dus, il nous faut la permission de ces messieurs d'outre-mer.

### Si jeunesse voulait

M. Clément Marchand commente avec chaleur, dans le "Bien Public", une récente conférence de Me. Roger Brassard, sur le devoir de la jeunesse: devoir double, d'organisation collective et de préparation individuelle.

Le mouvement que M. Marchand préconise serait plus que jamais opportun. Depuis longtemps déjà notre jeunesse canadienne devrait être en état d'intervenir dans les marchés qui engagent le capital et l'avenir de la génération qui vient. Surtout durant ces années-ci, où presque toute notre politique est basée sur l'emprunt à 25 ou 50 ans.

La réalisation, sûrement laborieuse, d'un tel projet dépendra beaucoup de la manière de procéder. Il est vain d'attendre au Canada, une grande levée populaire. Le recrutement devra être morcelé; on devra se servir du cercle paroissial ou régional, grouper bien souvent par alliance plutôt que par association.

Il y aura aussi à vaincre l'obstruction redoutable, qu'on a raison d'attendre de la part de ceux qui ont tout à craindre d'une jeunesse tapageuse.

### Enfin! le peuple va parler.

La presse nous laisse entrevoir, pour cette année-même, des élections générales. On tient pour prochaines, d'un autre côté, celles de Montréal à la mairie. C'est dire que les mois qui vont suivre nous apporteront des émotions et des surprises.

Depuis assez longtemps déjà nous recevons avis et conseils des commissions d'étude, des experts européens, que l'opinion des gens concernés, de ceux qui paient, sera certainement intéressante. Nous aurons là le thermomètre du moral de la nation. Les transformations sociales et économiques que la crise a causées apparaîtront nettement dans l'échelle de nos députés. A n'en pas douter, nous recevrons de graves promesses pour l'avenir.

### Nos pensionnaires d'Etat

Le gouvernement publie des statistiques sur la population de nos pénitenciers. Le nombre des internés est présentement de 4,587, dont 2,976 nés au Canada, 446, en Russie, 288, aux Etats-Unis, 2052 sont âgés de 20 à 30 ans, 477 ont moins. Les plus de 50 ans se chiffrent à 210.

Le ministère de la Justice prévoit que le coût d'entretien de ces messieurs sera, pour la présente année fiscale, de \$2,629,213. C'est une protection qui n'est réellement pas trop dispendieuse. Surtout quand l'on considère ce que pareille gent inflige aux Etats-Unis.

R.C.

## ALLOCATIONS AUX MERES NECESSITEUSES

Discours prononcé par M. Laurent Barré, M.P.P., de Rouville, à l'Assemblée Législative, le 24 janvier dernier.

### Discours de M. Laurent Barré, M.P.P.

La motion que j'ai l'honneur de proposer avec l'appui de l'hon. député de Hull est une motion qui, à mon point de vue, devrait pouvoir se passer de défenseur dans cette assemblée.

Sans prétendre que la mesure que préconise la motion serait un remède au malaise actuel il n'est pas moins vrai que l'établissement d'un système d'allocations aux mères nécessiteuses serait l'un des remèdes qui, fonctionnant avec d'autres mesures d'ordre social, aideraient au rétablissement de l'équilibre, dont la rupture constitue le malaise que l'on est convenu d'appeler la crise.

Sans doute que si cette mesure était préconisée seulement que par les proposeurs de la motion en discussion nous aurions le risque que les grands hommes de cette assemblée répètent l'accusation qui, un temps, avait cours parmi les prétendus sages de la politique provinciale. A savoir que nous étions des pessimistes, des opportunistes, des communistes, des arrivistes, des extrémistes, des socialistes, des bolchévistes, ou n'importe quoi en "iste". Mais heureusement nous sommes en bonne compagnie pour recommander l'établissement d'un système de secours aux mères nécessiteuses, puisque nous sommes en compagnie d'hommes qui individuellement jouissent de l'estime des membres de cette chambre, et qui comme corps, sous le nom de Commission des Assurances sociales, représentent une institution qui fut nommée par le gouvernement et qui fut préconisée par l'opposition avant sa formation.

Cette commission fit du travail, elle fit des études, elle fit des enquêtes, et aussi elle fit des dépenses. Ces dépenses, ces études, ces enquêtes, eurent des conclusions qui doivent valoir quelque chose à moins que l'on soit prêt à admettre que commission d'études, enquêtes et rapports ne sont que des échappatoires, des soporifiques destinés tout au plus à engourdir la souffrance populaire et à endormir le peuple. Non, M. l'orateur, nous sommes des membres d'un parlement sérieux qui doit donner l'exemple de la logique. Les conclusions de cette commission voulue par les chefs officiels de ce parlement doivent être prises au sérieux. Or que disent ces conclusions? A la page 33 du rapport: "La Province de Québec est donc à peu près la seule province du Canada qui n'ait pas apporté de solution législative à la question des mères nécessiteuses." (Page 36). La commission recommande donc au gouvernement "de la Province d'instituer un régime d'assistance aux mères nécessiteuses."

(suite en dernière page)

## DANS NOS PARLEMENTS

PAR JACQUES BOUSQUET

### A OTTAWA

Débuts optimistes.— Les accords impériaux.— Marchés agricoles et crédits à court terme.— Banque Centrale.— Travaux de chômage.— Economie.

Son Excellence le gouverneur-général a procédé à l'ouverture de la 5ème session du 17ème parlement canadien. On semble insinuer parfois que le discours du trône est un document qui vise surtout à ne rien affirmer de positif. Celui de cette année suffirait à apporter un démenti formel à ce dicton malicieux, puisqu'il définit un programme annuel considérable de la part des fédéraux.

Ce document officiel débute en des termes optimistes. Il reflète l'espoir justifié de bon nombre d'économistes que l'année à venir apportera un soulagement à la future situation des affaires générales. Bien plus, il note que cette reprise, apparente dans les différents états, semble s'accroître d'une façon particulière dans notre pays. "Le Canada occupe une position de choix parmi les pays qui montrent les signes les plus convaincants d'un retour à la prospérité."

Continuant dans cet ordre d'idée, le gouverneur-général a l'occasion de démontrer que, si le Canada sort plus facilement du marasme que ne le peuvent les autres pays, c'est probablement dû, pour une forte proportion, aux accords impériaux signés l'an dernier entre les différents membres de la grande famille impériale groupés autour de la couronne britannique. Cette solidarité de tout un empire donne à ses "Dominions" une coopération qui manque évidemment aux pays isolés. Toutes les puissances cherchent des alliés. Le Canada a facilement trouvé les siens dans l'Empire britannique même.

Faisant toujours la part large aux problèmes agricoles, le gouvernement prévoit la discussion de mesures tendant à améliorer les marchés déjà existants, même à en ouvrir de nouveaux, pour l'écoulement avantageux de notre production agricole. Il soumettra également aux représentants du peuple certains projets en vue d'arriver enfin à l'établissement d'un crédit agricole à court terme. Le gouvernement aurait-il enfin compris que le problème de la prospérité nationale repose sur le relèvement de l'Agriculture. Tant qu'on n'aura pas trouvé moyen de réinstaller les exploitations agricoles sur des bases financièrement solides, toute reprise des affaires ne sera que fictive, avec le résultat inévitable d'une rechute à brève échéance. Le discours du trône nous donne espoir que le ministre fédéral a enfin trouvé le remède nécessaire à la situation. Au lieu de provoquer un gonflement fictif au moyen d'organisations dangereuses (comme la NIRA, par exemple), il a adopté une politique qui apportera dans les affaires générales, un progrès lent peut-être, mais sûrement logique et raisonné.

(suite en 4e page)

### A QUEBEC

La loyale opposition.— Plusieurs interpellations.— Les allocations aux mères nécessiteuses.— Marathons.— Extension juridique des contrats collectifs de travail.— Mesures hygiéniques.

Au retour de l'Honorable L.A. Taschereau de la conférence interprovinciale, la législature de Québec s'est remise définitivement à l'oeuvre. Les séances ont lieu aux heures régulières et nos députés ont attaqué immédiatement le programme annuel particulièrement chargé à la présente session.

D'une faiblesse numérique déconcertante, l'opposition montre cependant beaucoup de vigueur dans sa tâche modératrice d'un gouvernement trop puissant. Sous la conduite d'un nouveau chef, jeune, éloquent et avisé, elle frappe droit au coeur des mesures qui semblent ne pas toujours rencontrer l'intérêt général. Cette brillante phalange, composée d'hommes si différents par leurs mérites et leur talent, ont droit à l'encouragement et aux félicitations de tous ceux qu'intéresse le gouvernement de cette province. Le "Courrier de St-Hyacinthe" est de ce nombre et profite de l'occasion pour souhaiter bonne chance à nos députés de la gauche dont le travail parfois méconnu et ignoré n'en est pas moins essentiel au bon fonctionnement de la machine gouvernementale.

Les membres du gouvernement savent jusqu'à quel point le cabinet provincial est surveillé de près par les députés oppositionnistes. Depuis l'ouverture de la session, à toute occasion, les ministres doivent répondre à plusieurs interpellations de la gauche et fournir une quantité telle de documents que quelques députés ministériels en verve de bons mots craignent qu'ils ne se noient dans le papier, faisant ainsi allusion à leur nombre restreint.

L'un de ces vaillants s'est révélé d'une façon particulière la semaine dernière dans un vibrant appel en

(suite en dernière page)

## "DESTIN DES MALADIES"

Nous pouvons lire, sous ce titre, dans "1934", no. du 10 janvier, un remarquable article du Docteur Charles Nicolle, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et Prix Nobel de Médecine (1928). Le professeur Nicolle s'est signalé surtout dans l'étude des maladies infectieuses, maladies apportées dans notre système par des agents pathogènes connus sous le nom de microbes et inframicrobes. En des termes qu'un profane peut difficilement résumer, le professeur nous fait assister à la naissance et à la mort de ces infiniment petits dont quelques-uns ne sont même pas visibles au microscope. Puis il cherche les moyens de combattre cette gent microbienne et ceci l'amène à passer en revue les moyens employés jusqu'ici à la destruction des pires ennemis de notre pauvre humanité.

Comme l'on sait, Pasteur fut, dans ce domaine, un avant-coureur extraordinaire. Ses merveilleuses découvertes, surtout en ce qui concerne la rage, ont encore de nos jours une passionnante actualité. Et, cependant, une révolution est à la veille de s'opérer dans les méthodes de l'illustre savant français. "Aujourd'hui", écrit Charles Nicolle, la méthode pastoriennne de traitement de la rage ne donne plus les mêmes résultats qu'au début de son emploi, il y a près d'un demi-siècle. Les nombreux passages par lapin qu'on a fait subir au virus ont diminué sa virulence et, sans doute, parallèlement, ses propriétés vaccinales. Aujourd'hui, tous les Instituts Pasteur emploient un virus plus actif. Si Pasteur, au lieu d'être, par son origine, étranger à la pratique

(suite en dernière page)

## RÉSOLUTION DU BARREAU

Le Barreau de St-Hyacinthe a adressé une requête à la date du 31 janvier, à l'Honorable Ministre de la Justice, M. Hugh Guthrie, à l'effet de lui transmettre le voeu de tous les avocats de notre ville, que le successeur du Juge Martineau à la Cour Supérieure soit Me. J.-B. Bousquet, homme de loi bien connu.

Au soutien de leur demande nos avocats allèguent que le successeur de feu M. Martineau doit être choisi parmi le Barreau local pour les raisons suivantes: 1o pour le maintien du principe qui a obligé les juges Martineau et Madore à venir résider dans notre ville après leur nomination; 2o parce qu'aucun avocat de

notre district n'a été appelé au Banc judiciaire depuis la nomination de l'Honorable Louis Tellier, il y a cinquante ans; 3o que tous les districts avoisinants ont été beaucoup plus favorisés que le nôtre.

En conclusion de quoi suit le voeu que "le Barreau de cette localité est unanime à recommander la nomination de notre confrère de ce district, Mre J.B. Bousquet, bien qualifié à tous les égards pour remplir dignement la fonction de juge à la Cour Supérieure."

Au succès de cette démarche, le "Courrier" joint ses meilleurs souhaits.

Roland Cornier

# — POUR LES DAMES —

## LE "SNOBBAGE"

On sait comment s'agrouiller les pieds".  
 "Quand on pass' l'hiver à "snobber".

Le soleil, au couchant, sombre comme à regret.  
 A travers l'ondoiement du jour qui s'oblitére;  
 Un frisson cru remplit le sous-bois solitaire  
 Où courent des chemins de lièvres, en lacet.

Cette fin de journée éblouit la forêt  
 D'un étincellement qui recouvre la terre.  
 Mais çà et là, tachant le paysage austère,  
 L'humus, sous les massifs de sapin, apparaît.

De la colline, par le sentier de halage,  
 Lentement, vers le camp descend un attelage  
 Par l'ombre et la sueur de brume enveloppé,

Tandis que sur la cime, au milieu du ciel rose,  
 Le pied gauche appuyé sur un tronc frais-coupé,  
 S'arc-boute le "snobber" (1) dans une apothéose.

Alfred DESROCHERS

(1) "Snobber", c'est retenir, à l'aide d'un câble, une charge de billes qui descend d'une montagne.

## L'onde laïcisée...

C'était une pauvre vieille...  
 Derrière elle s'étendait tel un ruban de route, une longue et féconde vie.

Durement, elle avait, avec son mari, fait pousser, sur la plaine, du blé pendant cinquante ans.

Et elle s'était ruinée en fournissant du pain aux autres.

Six enfants étaient venus peupler son foyer. Deux avaient été tués à la guerre.

Aujourd'hui, le mari mort, ses enfants mariés, c'était, autour de cette femme, dans ce coin perdu, la solitude et le silence du tombeau.

Pourtant, non!  
 Pas la solitude complète.

Il y a quelques années, au jour de sa fête, ses enfants s'étaient cotisés pour lui payer un poste de radio.

Belle idée!  
 Aussitôt, ce fut la fenêtre ouverte.

Par cette radio, la vieille femme communique désormais avec toutes les capitales de sa race.

Oh, ce qui l'intéresse, ce n'est pas le cours de la Bourse, les tangos, les fox-trot, les chansons rosses de Monmartre ou les exploits des grands escrocs.

Fini, tout cela!  
 Si tant est que, pour elle, quotidiennement laborieuse, cela eût jamais existé.

Arrivée au terme du voyage, la consolation de cette paysanne française est dans sa foi religieuse, seul espoir de son proche "demain".

Aussi, c'est avec une véritable avidité que, chaque dimanche, elle écoute l'Evangile commenté par le P. Lhande.

Mais, quand arrive une grande fête, quelle joie!  
 La pluie peut s'écraser aux petits carreaux de la cuisine.

La neige peut isoler plus encore la ferme au milieu des champs.

Le brouillard peut traîner sur toute la nature son mélancolique lin-cueil!

Qu'importe! La pauvre femme, hier privée de tout secours religieux, communique maintenant avec la pitié du monde.

Elle entend la messe des plus magnifiques cathédrales et les voix des plus belles maîtrises.

La Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois la rajeunit avec les vieux Noël de son enfance.

Les pures voix des jeunes filles évoquent le souvenir de sa première Communion.

Le Ciel a visité la Terre,  
 Mon Bien-Aimé repose en moi  
 Et c'est vrai! Le ciel a visité la terre.

Cette paysanne, si lointaine, si seule, se surprend, les mains jointes, les yeux fermés. Elle perçoit, à la Communion, le bruit des chaises re-

muées, les pas feutrés des foules s'empressant vers la sainte Table.

Oh, le merveilleux don que Dieu a fait aux hommes en leur permettant de capter ainsi l'onde invisible, et de faire enfin entendre la voix de l'âme à ceux qui ne connaissent plus que le lourd langage des plus basses matérialités de la terre.

"Un verre d'eau, donné à un pauvre, ne restera pas sans récompense." Que Dieu ne rendra-t-il pas à ce savant catholique... à ce Branly qui, par sa découverte, verse ainsi, à pleins bords, aux malades, aux isolés, à ses frères en Jésus-Christ, la liqueur céleste des divines consolations!

Mais que se passe-t-il ?  
 Tout à coup, ce secours est supprimé!

La pauvre vieille a beau chercher. Elle n'entend plus qu'un fouillis de choses profanes qui ne l'intéressent pas, et souvent la dégoûtent.

Oui... que se passe-t-il donc ?  
 Ce fut l'instituteur du village qui lui expliqua la chose.

—Vous comprenez ? L'Etat a acheté la radio. Alors, automatiquement, elle est devenue neutre, comme mon école.

—Mais, je ne suis plus à l'école!  
 —Si... à celle de l'Etat. Et il est neutre.

—La neutralité serait de nous laisser libres et de ne pas nous brimer. C'est un catholique qui a inventé la T.S.F. Et, tout de suite, c'est sur les catholiques qu'on tombe!

—Ca, précisément, c'est la neutralité!

—Non... C'est l'hostilité. A qui cela faisait-il du mal que des pauvres gens comme moi entendent quelques paroles de réconfort? C'était si bon! C'était comme un frôlement d'ailes blanches, le soir, dans la nuit.

—Ma pauvre dame, vous ne comprenez absolument rien à la neutralité! On est neutre ou on ne l'est pas. L'Etat est neutre. Et voilà le tout!

—Alors, c'est fini ?  
 —Tout ce qu'il y a de plus fini.

Et la femme, seule à jamais maintenant, regarde ce mot neutre comme on regarde une figure énigmatique et sournoise.

—Que peut-il bien y avoir derrière ?

Ce qu'il y a derrière, humble paysanne ?

Mais toute la tartufferie et toute la haine recuite des Loges.

Et, tu sais... ça, c'est quelque chose!

Ah, si tu pouvais seulement mettre trois petits points sous ta signature... si tu étais une métèque ou la petite amie chérie de tel personnage officiel, on ne toucherait pas à ta nourriture.

Mais, tu n'es qu'une pauvre faiseuse de blé... une simple femme catholique et française.

Tu ne votes même pas!

## Mort chrétienne de Chopin

Parmi les lettres spirituelles de l'abbé Alexandre Jelowicki qui furent éditées à Berlin en 1874, nous relevons celle qu'il écrivit, le 21 octobre 1849, à Mme Xavière Grocholska pour lui raconter la mort du célèbre musicien Chopin:

Paris, 21 octobre 1849

Madame, je suis encore sous l'impression de la mort de Chopin. Il est mort le 17 octobre 1849, à 2 heures du matin.

Depuis plusieurs années la vie de Chopin ne tenait qu'à un cheveu. Son corps, toujours chétif et faible, se consumait de plus en plus par le feu de son génie. Tout le monde s'étonnait que, dans un corps si épuisé, habitait encore une âme ne perdant rien de sa vivacité et de la chaleur du cœur. Sa figure, comme l'albâtre, était froide blanche et transparente: ses yeux, ordinairement voilés, brillaient parfois par l'éclat du regard, il était toujours doux, agréable, plein d'esprit et sensible au suprême degré. Il semblait déjà presque détaché de la terre. Mais hélas! il ne songeait pas au ciel, il avait peu de bons amis, mais beaucoup de mauvais, c'est-à-dire sans la foi; ces derniers étaient ses admirateurs. Ses triomphes artistiques faisaient taire les appels du Saint-Esprit. La piété qu'il avait sucées avec le lait d'une mère polonaise n'était plus pour lui qu'un souvenir de famille. L'impiété de ses compagnons et de ses compagnes des dernières années avait pénétré de plus en plus dans son esprit, et le doute planait dans son âme comme un nuage noir et lourd. C'était seulement par un sentiment raffiné de convenance qu'il ne se moquait pas ouvertement de la religion.

Dans cet état déplorable, il fut atteint d'une maladie de poitrine inguérissable. La nouvelle de la mort prochaine de Chopin me parvint à mon retour de Rome à Paris. Aussitôt je courus chez mon ami que je connaissais depuis son enfance et dont l'âme m'était d'autant plus chère. Nous nous embrassâmes nos larmes se mêlèrent et montrèrent qu'il était à ses derniers jours. Il maigrissait et s'éteignait à vue d'oeil et cependant il pleurait non sur lui-même mais sur moi en me plaignant de la mort cruelle de mon frère Edouard qu'il avait aimé. Je profitai de cette sensibilité pour lui rappeler sa mère et, par son souvenir, réveiller en lui la foi qu'elle lui avait inculquée.

—Je comprends me dit-il, je ne voudrais pas mourir sans les sacrements pour ne pas attrister ma mère chérie, mais je ne puis pas les recevoir puisque je ne les comprends pas comme toi. Je comprendrais bien encore la douceur de la confession découlant d'une confiance envers un ami mais une confession comme un sacrement m'est tout à fait incompréhensible. Si tu veux par égard pour ton amitié je me confesserai à toi mais autrement non.

Mon cœur se sera en entendant ces paroles de Chopin et je pleurai. J'avais du chagrin et je souffrais pour cette âme. Je le calmai comme je pouvais en lui parlant de la Sainte Vierge, de Jésus-Christ et des témoignages les plus manifestes de la miséricorde divine. Rien ne fit. Je lui offris de lui amener un confesseur de son choix. A la fin, il me dit:

—Si je me confesse jamais ce ne sera qu'à toi.

Après ce qu'il venait de me dire, c'était ce que je craignais le plus.

Je fis pendant de longs mois des visites à Chopin, mais sans obtenir d'autre résultat. Je priais cependant avec confiance pour le salut de cette âme. Tous les Pères de la Résurrection priaient pour lui, surtout pendant nos retraites. Soudain, le 12 octobre au soir, le Dr Cruveiller me manda d'urgence, en me faisant connaître qu'il ne répond pas de la nuit. Tremblant d'émotion, j'arrivai chez Chopin, et, pour la première fois, je

trouvais la porte fermée. Mais au bout d'un instant, il donna l'ordre de m'introduire seulement pour me serrer la main et me dire:

—Je t'aime beaucoup, mais ne me dis rien, va dormir.

Figurez-vous la nuit que je passai! Le lendemain, c'était la Saint-Edouard, patron de mon cher frère Edouard. En célébrant la messe à son intention, je disais à Dieu: "Dieu de miséricorde, si l'âme de mon frère Edouard t'est agréable, donne-moi aujourd'hui l'âme de Frédéric." Donc, avec un surcroît d'émotion, j'allai chez Chopin. Je le trouvais en train de déjeuner. Il m'invita à partager son repas avec lui. Je lui dis:

—Mon cher ami, c'est aujourd'hui la fête de mon frère Edouard.

Chopin soupira. J'ajoutai:

—Le jour de la fête de mon frère, fais-moi un cadeau.

Chopin répondit:

—Je te donnerai ce que tu voudras.

Je répondis:

—Donne-moi ton âme.

—Je te comprends, prends-la, me répondit Chopin.

Et il s'assit sur son lit.

Une joie indicible et en même temps une crainte s'emparèrent de moi. Comment prendre cette chère âme pour la rendre à Dieu? Je tombai à genoux, et dans mon cœur je dis à Dieu: "Prends-la toi-même."

Je présentai à Chopin le crucifix, je le déposai entre ses deux mains; les larmes coulèrent de ses yeux.

Je lui demandai:

—Crois-tu ?

Il me répondit:

—Je crois.

—Comme ta mère te l'a enseigné ?

Il répondit:

—Comme ma mère me l'a appris.

Regardant le crucifix, il se confessa en pleurant. Il reçut le Viatique et l'Extrême-Onction, qu'il demanda. Après un instant, il ordonna de donner au sacristain une somme vingt fois plus forte que celle qui doit être donnée. Je lui dis:

—C'est trop.

—Non, ce n'est pas trop, me répondit-il, car ce que j'ai reçu est au-dessus de tout.

Depuis ce moment, tout illuminé de la grâce de Dieu et même de Dieu lui-même, il devint comme un autre homme, je dirais même comme un saint.

Ce jour-là, commença l'agonie de Chopin; elle dura quatre jours et quatre nuits. La patience, la confiance en Dieu et souvent la joie persistèrent jusqu'à son dernier soupir. Au milieu des plus vives douleurs, il disait son bonheur, il remerciait Dieu et criait son amour pour lui et son désir de le voir au plus vite. Il racontait son bonheur à ses amis qui venaient lui faire ses adieux et qui veillaient dans les chambres voisines. Il ne lui restait presque plus de souffle, il agonisait et ne se plaignait plus, il n'avait plus sa présence d'esprit. Anxieux, ses amis vinrent en foule dans sa chambre, attendant, le cœur oppressé, son dernier soupir. Alors, Chopin, ouvrant les yeux et apercevant cette foule, s'écria:

—Qu'est-ce qu'ils font ici? Pourquoi ne prient-ils pas ?  
 Ils tombèrent tous avec moi à genoux; je récitai les litanies des saints auxquelles répondirent même les protestants.  
 Nuit et jour, presque continuellement, il me serrait les deux mains, ne voulant pas me quitter et me disant:  
 —Tu ne me quitteras pas dans ce moment solennel.  
 Il s'accrochait à moi, comme un enfant à l'habitude de s'accrocher à sa mère au moment d'un danger. A chaque instant, il appelait: "Jésus, Marie". Il embrassait le crucifix avec un élan de foi, d'espérance et de grand amour. Parfois, il s'adressait aux personnes présentes avec la plus grande tendresse et disait:  
 —J'aime Dieu et j'aime les hommes! Je sens que je meurs. Priez pour moi. Au revoir, au ciel!  
 Il disait aux médecins qui s'efforçaient de prolonger sa vie:  
 —Laissez-moi mourir, Dieu m'a pardonné, il m'appelle, lui; laissez-moi, je veux mourir.  
 Et encore:  
 —C'est une belle science que de

prolonger la souffrance, et si cela servait à quelque chose pour mon expiation. Mais rien que pour me fatiguer et faire souffrir ceux qui m'aiment, belle science!

Il disait encore:  
 —Vous m'infligez pour rien de dures souffrances. Peut-être vous êtes-vous trompés? Mais Dieu ne s'est pas trompé. Il me purifie. Oh! que Dieu est bon de me punir sur cette terre! Oh! que Dieu est bon!

A la fin, lui qui était si élégant dans son langage, voulant me témoigner toute sa reconnaissance et pour me montrer le malheur de ceux qui meurent sans les sacrements, il n'hésita pas à me dire:

—Sans toi, mon cher, je serais crevé comme un cochon!

Au moment de mourir, il répéta encore une fois les doux noms de Jésus, Marie, Joseph; il approcha le crucifix de ses lèvres et de son cœur et, dans son dernier souffle, il dit ces paroles:

—Je suis à la source du bonheur! Et il mourut.

C'est ainsi que mourut Chopin. Priez pour lui afin qu'il vive éternellement.

Votre très humble serviteur en Jésus-Christ.

A. JELOWICKI

## Pierre Radisson

M. Donatien Frémont vient de publier aux Editions Albert Lévésque, un livre qui tient à la fois de l'histoire et du roman d'aventure, et qui a ce double mérite d'être attachant comme une fiction tout en restant absolument véridique.

Pierre Radisson, petit Parisien gouailleux et gavroche, arriva avec sa famille, de France aux Trois-Rivières dans la première moitié du 17<sup>e</sup> siècle. Il devint par la suite l'un de nos plus grands découvreurs, le premier, en tout cas, à explorer le Nord Ouest et à se rendre par voie de terre, à la baie d'Hudson.

Comment par un frais matin de printemps, il sortit en secret du fort avec deux compagnons, — il n'avait alors que seize ans — et devint ce même jour, prisonnier des Iroquois

que son audace et sa crânerie émerveillèrent au point qu'ils l'adoptèrent plus tard comme membre de leur nation, voilà ce que M. Frémont raconte d'alerte façon, de même qu'il nous dit les tentatives d'évasion de son héros, ses longues courses d'exploration, son dévouement à la Nouvelle-France, l'ingratitude des gouverneurs, son passage en Angleterre, ses heures de fortune et de revers, jusqu'à sa mort survenue, dans la plus grande pauvreté, quelque part en Angleterre.

Ce livre qui est un document historique de tout premier ordre, prend une valeur toute particulière au moment où l'on apprête à célébrer le 4<sup>e</sup> centenaire de la découverte du Canada et le 3<sup>e</sup> de la fondation des Trois-Rivières, puisque Radisson fut à la fois un grand Canadien et un célèbre Trifluvien.

Ce volume est en vente, au prix de \$1.00 l'exemplaire, aux Editions Albert Lévésque, 1735, rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

## STE-HELENE

—Mlle Laurette Guertin d'Upton, en visite vendredi le 26 chez MM. W. Dufault et Zéphirin Sawyer.

—M. Louis Marcell, maire de la campagne, s'est rendu à Upton avec sa famille, jeudi le 25 pour assister aux funérailles de son père M. Basile Marcell.

—Une ancienne paroissienne est décédée la semaine dernière à Montréal, c'est Mme Pierre Dolbec, née Arneline Laferrrière, elle est aussi la mère de M. Wildor Dolbec, apiculteur de notre paroisse.

Rhumes de Poitrine  
 Cèdent devant ce traitement  
 Frictionnez Vicks;  
 mettez-en sur la langue, laissez fondre lentement.  
 **VICKS**  
 VAPORUB  
 Pour Tout Refroidissement

POUR MOINS DE 1<sup>c</sup> DANS UN GATEAU  
 **MAGIC**  
 POUR MOINS DE 1<sup>c</sup> de "MAGIC" vous donne un gros gâteau à 3 étages. C'est bien peu, surtout si vous considérez que la pureté et l'efficacité de la Poudre à Pâte "Magic" ne varient jamais. C'est pourquoi les plus grandes autorités culinaires au Canada vous recommandent de ne pas risquer l'usage d'une poudre de qualité médiocre. Cuisez avec la "Magic" et soyez certains!  
 FABRIQUEE "NE CONTIENT PAS D'ALUN". Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible.  
 **MAGIC BAKING POWDER**

Tant qu'il y en aura!  
 MODÈLE-DÉCALQUE  
 POUR FABRIQUER CES CHARMANTS  
 **TAPIS ANCIENS-CANADIENS**  
 SUR VOTRE MACHINE À COUDRE... COMPRIS AVEC LE  
 **GUIDE SINGERCRAFT 50c**  
 Quelle façon intéressante d'utiliser de vieux bas, des robes usées, de vieilles laines, des dessous défranchis! Faites-en des carpettes, grâce au guide Singercraft, sur votre machine à coudre. Rien de plus facile, rien de plus intéressant!  
 Apportez le coupon ci-dessous, versez 50c pour votre Trousse Singercraft — tant que nous en aurons — nous vous présenterons un modèle-décalque de cette carpette (qui est très facile à confectionner). Cette offre comprend aussi une brochure illustrée, où sont décrits plusieurs autres articles "Singercraft".  
 N'OUBLIEZ PAS D'APPORTER LE COUPON!  
 SINGER SEWING MACHINE CO., INC. J5  
 Sur achat d'une Trousse Singercraft de 50c et remise de ce coupon, vous recevrez la Brochure Singercraft et un modèle-décalque d'une Carpette Paysanne Ancienne.  
 Nom.....  
 Adresse.....  
 **SINGER SEWING MACHINE CO., INC.**  
 61A RUE ST-FRANÇOIS — ST-HYACINTHE

# LA VIE AGRICOLE

## L'industrie brassicole demande un million de boisseaux d'orge

La préférence assurée à nos produits. — L'hommage d'un grand brasseur à nos cultivateurs. — Prix minimum garanti. — Semences choisies à titre gracieux. — Produit dont on n'a jamais assez. — Un bon patron.

### L'orge à bière

La mûre du blé est à la base de la crise mondiale, c'est connu. Nos entrepôts regorgent de grain et le maïs reste pour compte aux fermiers de l'Ouest. Certes, il serait exagéré de dire que les produits de la terre, d'une façon générale, se vendent fort mal. Mais ils pourraient se vendre beaucoup mieux, c'est certain. Il en est un, toutefois, dont la vente est facile et dont nous n'avons jamais assez: l'orge à bière.

— Pourquoi n'en produisons-nous pas davantage?

— Puisqu'on en demande couramment plus qu'on en produit, pourquoi n'en stimulons-nous pas la culture?

— Je me suis demandé souvent pourquoi nous ne produisons pas davantage d'orge à bière dans le Québec. Avant moi mon père se l'est demandé et, avant lui, le sien. Je dois dire qu'à cette réponse qui se répète de génération en génération, dans ma famille, personne n'a trouvé réponse.

— Mon grand-père fut le premier à cultiver l'orge à bière au Canada. Sa première récolte date de 1786. Cet exemple, qui ne date pas d'hier, malheureusement ne fut pas suivi. Du moins il ne le fut pas assez puisque notre industrie brassicole s'approvisionne en orge en Ontario.

Celui qui me parle ainsi est peut-être le Canadien le plus riche. Sur la route de la fortune que nous suivons tous, il a dépassé le poteau qui indique les millions. C'est le lieutenant colonel Herbert Molson, petit-fils du célèbre brasseur, président, après son père et son grand-père, de la brasserie qui porte son nom. Il est une des puissances financières du pays. Il est l'un des maîtres de son industrie. On trouve son nom dans les conseils d'administration de la Banque de Montréal, du Royal Trust, de la Caisse d'Épargne, de la Shawinigan Power et de la compagnie du Téléphone Bell.

— Il possède un titre plus beau encore: celui d'être un bon patron. Son nombreux personnel vous dira que depuis 1929, malgré la mise au ralenti de la crise, personne n'a été renvoyé... si les chevaux pouvaient parler ils expliqueraient ce que disent leurs beaux yeux, savoir qu'eux aussi sont traités avec bonté. Ils vous confieraient qu'ils sont, à la brasserie Molson, plus heureux que bien d'autres puisque, lorsqu'ils sont vieux ils ne sont pas abattus. À leur titre de bon serviteurs, ils sont mis à la retraite dans une belle campagne. Ils diraient, par exemple que M. J.A. Prévost, après avoir été vingt ans livreur, fut mis à sa retraite. Or pendant ces vingt ans, il avait conduit la même paire de chevaux, dont il avait fait ses amis. Ceux-ci furent donc mis à la retraite le même jour que lui.

Il y a comme cela des traditions dans la famille Molson que l'on observe de père en fils.

— Les brasseries de Montréal, reprend le colonel Herbert Molson, j'entends celles que groupent les National Breweries et la brasserie Molson, indépendante, n'achètent pas d'orge. Du moins n'en achètent-elles pas directement. Elles passent leurs commandes à la Canada Malt.

— Sur mon initiative, la Molson et les National Breweries garantissent pendant deux ans aux cultivateurs du Québec l'achat d'un million de boisseaux d'orge à bière à 55 cents l'un.

— Je suis heureux de vous dire que l'an dernier cette garantie fut inutile car le prix se maintint au-dessus du niveau de la garantie.

— Depuis trois ans la production de l'orge du Québec augmente, mais elle est encore lourdement déficitai-

re. Nos cultivateurs nous en apporteraient cent fois plus que nous achèterions ferme toute leur récolte, car l'orge qu'ils produisent est excellente.

— À équivalence de qualité, à égalité de prix, ma brasserie donnera sans hésiter la préférence à l'orge du Québec sur celle des autres provinces. Étant donné que ce sont surtout les "Canayens" du Québec qui boivent ma bière, il n'est que juste que j'achète d'eux l'orge dont j'ai besoin.

— Le cultivateur canadien a des qualités grandes et belles. Pour leur faire ombre, il a peut-être un défaut: l'entêtement. Ainsi il ne veut pas cultiver d'orge que les brasseurs lui demandent et ceux-ci, bien à regret achètent en Ontario celui qu'ils seraient heureux d'acheter de lui. Nous lui avons fait distribuer, à prix doux par la Canada Malt, les semences sélectionnées d'orge qui auraient pu centupler sa récolte. Certes le résultat de cette distribution fut sensible, mais ne fut celui que l'on pouvait attendre.

— Le cultivateur du Québec poursuit le colonel Molson, a le tempérament de son cousin le paysan de France. Ce que j'appelle de l'entêtement est plutôt un respect inné de la tradition et ce que j'étais tenté tout à l'heure d'appeler un défaut est peut-être après tout une admirable qualité. Il n'aime pas les brusques changements. Il entend travailler, vivre, comme les ancêtres. Il veut bien modifier sa culture, mais auparavant il veut être sûr que ce qu'il fait aujourd'hui vaudra vraiment mieux que ce que valut ce qu'il fit hier. S'il en était autrement, à quoi bon changer?

— L'industrie brassicole, conclut le colonel Herbert Molson, sera bientôt à même, je l'espère, de s'approvisionner en orge à bière dans le Québec. Les cultivateurs y trouveront un avantage certain: celui de la vente assurée, à prix rémunérateur, d'une importante partie de leur récolte.

Pierre Lefort  
"La Presse"

## Maintenons le volume du fromage

Le commerce d'exportation du fromage canadien sera en grand danger si notre fabrication de fromage baisse encore plus qu'elle n'a fait jusqu'ici. Même aujourd'hui certains commerçants du Royaume-Uni se demandent s'il est sage d'offrir en vente du fromage canadien, sachant la faible quantité de ce fromage qu'ils peuvent se procurer et le temps très court pendant lequel elle est offerte.

## Pins et épinettes vierges

Le résultat des changements survenus dans les forêts vierges du Canada peut se résumer en quelques mots, déclare le Dr J.M. Swaine, de la Division fédérale de l'Entomologie. "La forêt vierge originale de pins rouges et blancs a pratiquement disparu. Il n'y a plus aujourd'hui, autant que je sache, que trois étendues considérables de pins rouges et blancs vierges, l'une dans le haut du bassin de la rivière Ottawa, dans l'ouest de la province de Québec, l'une dans le district de Quetico dans l'ouest de l'Ontario et l'une dans la région de Missiaga, dans le district d'Algoma, en Ontario. Lorsque les pins rouges et blancs ont été coupés, ils ont été généralement remplacés par de l'épinette, des sapins baumiers et des arbres d'essences dures, si bien que les régions sur lesquelles poussent actuellement les jeunes peuplements de ces pins ne sont qu'une fraction infime de la forêt originale de pins. Les peuplements originaux d'épinettes blanches ont presque disparu. Le plus beau peuplement vierge d'épinettes blanches qui reste dans l'Est est celui qui se trouve dans les vallées alpines de la Gaspésie, dans la province de Québec.

## Un honneur convoité

On se figurait jusqu'ici que l'Est du Canada était le centre de la culture des plantes florifères au Canada mais la victoire d'un champion de l'Ouest vient de dissiper cette illusion. Au grand centre mondial d'horticulture qu'est la Société Royale d'Horticulture de Londres, un manitobain vient de remporter un prix hautement convoité par tous, et cette victoire appelle l'attention sur la longue liste de champions qui sont sortis de l'Ouest canadien. La coupe Cory a été décernée à M. F.L. Skinner, de Dropmore, Manitoba, pour avoir créé une nouvelle variété de lis qu'il a nommée Maxwell. Cette coupe est décernée au créateur de la meilleure nouvelle plante rustique de jardin qui est présentée à la société pendant l'année. Le lis Maxwell a été exposé à Londres en juillet dernier et la coupe sera présentée avec toutes les cérémonies d'usage à la prochaine réunion annuelle de la Société le 20 février.

## Incorrigibles!

Grand, mince, droit comme une flèche, la moustache poivre et sel, les yeux pénétrants, inquiets, un citadin entre, le chapeau à la main, et il s'assoit.

— J'ai une longue histoire à vous raconter, commença-t-il, une histoire qui n'est pas comme celle des autres.

Suit l'histoire devenue banale du cultivateur bien chez lui, mais qui croyant améliorer sa situation, faire instruire ses enfants plus facilement et les muer en citadins importants, hypothèque sa ferme pour construire un "bloc" en ville, et finit par perdre et le "bloc" et sa ferme.

Naturellement il s'imagine qu'il est plus maltraité que les autres par le sort, et il accuse toutes sortes de gens qu'il rend responsables de ses déboires.

— Vous connaissez bien la culture, je suppose?

Ca s'adonne, c'est toujours moi qui remportait les premiers prix à l'exposition du comté.

— Vous étiez aussi un expert en immeubles puisque vous vous êtes lancé dans la construction en risquant tout votre avoir?

— Mais oui, je suis adroit, et j'ai construit moi-même.

— Vous êtes habile menuisier, dites-vous, mais où aviez-vous fait votre apprentissage du marché de l'immeuble, en ville?

— Pas besoin d'apprendre ça, quand on sait bâtir. On n'est pas tous des Boutin.

Peut-être, mais son immeuble de la ville est perdu et sa ferme avec.

Quant aux Boutin, il en est plusieurs familles. Nous ne savons pas exactement, à quelle famille Boutin notre visiteur fait allusion et nous ne l'interrogeons pas sur ce point. Mieux vaut parfois ne pas trop insister.

Voulait-il mentionner son concitoyen Hilaire Boutin?

Si c'est celui-là nous aurions pu lui apprendre que ce M. Boutin se porte bien; qu'il est arrivé à Amos, Abitibi, sans le sou, mais qu'il a réussi à gagner de l'argent pour payer le transport du reste de la famille; qu'il a fait même plus que cela.

De fait, nous pourrions conduire cet expropriétaire sur la belle ferme que M. Hilaire Boutin s'est défrichée dans la paroisse de Saint-Marc, au canton Figuré, sur celles de ses fils, bien établis eux aussi et en train d'arriver à une belle aisance, par la culture.

Mais ce serait peine inutile, notre visiteur cherche à emprunter de l'argent pour recommencer en neuf, en ville.

Cette fois il s'essaiera dans une "grosserie".

## Comité d'Action catholique féminin dans Trois-Rivières et Nicolet

La Ligue Catholique féminine qui a été choisie, pour constituer le Comité d'Action Catholique, dans le diocèse, par Son Excellence le Cardinal J.M.R. Villeneuve, O.M.I., et par Son Excellence Mgr Courchesne, pour le diocèse de Rimouski, vient d'être nommée par Son Excellence Mgr Comtois, pour jouer le même rôle te à l'occasion des fêtes de Noël et auprès de ses diocésaines.

Dans une lettre à son clergé, écrit du Nouvel An, Son Excellence déclare: "L'Action Catholique chez nous respectera les cadres existants; elle sera strictement paroissiale. Les curés pourront y incorporer les sociétés déjà établies dans leurs paroisses respectives. Un comité féminin sera aussi nommé pour s'occuper des oeuvres féminines. Celui-ci relèvera du comité diocésain de la Ligue Catholique féminine."

À la journée sociale tenue à Trois-Rivières, dimanche le 21 janvier, la séance consacrée aux dames et aux jeunes filles a réuni quatre à cinq cents personnes, M. l'abbé Donat Fréchette, curé de la cathédrale, M. l'abbé Georges Panneton, aumônier de la L.C.F., M. le notaire Oscar Hamel M. l'abbé Laliberté, le R.P. Paul-Eugène, O.F.M., et Mme Roch Bour-nival, présidente diocésaine de la L.C.F. ont adressé la parole.

Une cinquantaine de nouvelles liguesuses ont été enrôlées.

Son Excellence Mgr Bruneault, évêque de Nicolet, dans une lettre pastorale en date du 10 janvier 1934 fait siennes les directives de Son Excellence le Cardinal Villeneuve relativement à l'Action Catholique et il ajoute:

"C'est pour nous conformer à une décision non équivoque des Souverains Pontifes en même temps qu'à celle de l'Éminentissime Primat de l'Église Canadienne, le Cardinal Archevêque de Québec, que nous avons fondé dans notre ville épiscopale, le 29 octobre dernier, un comité dio-

cesain de la Ligue Catholique Féminine.

En effet, le programme et le but de cette Ligue déterminent chez les membres une activité qui correspond aux fins que se propose l'Action Catholique: "grouper des femmes et des jeunes filles en vue d'une action catholique dans la Société. Cette action consiste d'abord dans l'exemple de moeurs irréprochables; mais elle aura aussi pour but de propager et de défendre dans la Société, la morale catholique intégrale sous la direction de l'autorité ecclésiastique."

"La Ligue Catholique féminine constitue donc la section féminine de l'Action catholique et nous la déclarons officiellement établie dans notre diocèse; nous apprenons avec plaisir que cette Ligue se propose de travailler avec ardeur à répandre la sainteté dans nos foyers en insistant sur les vertus à pratiquer, les traditions à conserver et les dangers à éviter. Notre désir est que MM. les Curés établissent des comités paroissiaux de cette même Ligue et se mettent en relation avec le comité diocésain.

— En visite chez M. H. Fafard, M. et Mme F.X. Belhumeur, de Drummondville.

## STE-HELENE

— Dimanche matin M. Norbert Gaudette apprenait que sa maison qu'il avait dans le village de Ste-Rosalie avait été la proie des flammes. Deux locataires habitaient cette maison. Il y a de bonnes assurances sur la maison.

— En visite chez M. H. Fafard, M. et Mme F.X. Belhumeur, de Drummondville.

**"CASSEZ" CETTE MAUVAISE TOUX**  
et ce  
**RHUME DANGEREUX**  
avec le fameux  
**Sirop ESKIMO**

L'Onguent ESKIMO est souverain contre eczéma, grattelle, démangeaison, etc.  
EN VENTE PARTOUT  
CIE ONGUENT ESKIMO  
MANSONVILLE, QUE.  
Échantillon gratis sur demande

## Qu'est ce que c'est que la Valeur en Chaleur?

La valeur en chaleur d'un combustible c'est le montant de chaleur donnée en comparaison avec le coût relatif. Les essais officiels ont démontré que l'Anthracite Écossais véritable donne le maximum en fait de chaleur par tonne. Grâce à son haut contenu de carbone il se consomme lentement, donne une chaleur égale et s'allume vite. Il n'y a pas de mâchefer et peu de cendres. Il est propre et de manège facile. Pour parfait confort commandez l'Anthracite Écossais véritable, un produit britannique, économique et soigné.

EN VENTE CHEZ  
**E.-J. CHARTIER**  
TÉL. 95  
SAINT-HYACINTHE

## VÉRITABLE ANTHRACITE ÉCOSSAIS



## Que pouvez-vous répondre?

Le choix d'un imprimeur n'est pas d'importance négligeable dans la bonne organisation de votre bureau.

Il importe donc que vous soyez en relations avec une maison solidement établie, ayant un personnel choisi, qui puisse donner à vos commandes d'impressions le fini et l'attrait que vous avez le droit d'exiger.

Renseignez-vous également sur son intégrité et son esprit de justice. Son passé affiche-t-il un progrès constant?

Et sachez bien ceci: un imprimeur qui a su donner des preuves de son expérience et de sa valeur productive, concrétisera sûrement dans vos travaux ce cachet particulier qui l'a conduit au succès.

### Questionnaire aux marchands et aux industriels

#### Question 1

Confiez-vous vos impressions à une maison solide et de réputation bien établie?

#### Question 2

Votre imprimeur a-t-il la bonne renommée de fournir un travail de toute première qualité où la netteté rivalise avec la bonne apparence du travail confié?

#### Question 3

Votre imprimeur vous donne-t-il un service court et rapide? Vos commandes sont-elles livrées à la date promise?

#### Question 4

Les prix demandés par votre imprimeur peuvent-ils être avantageusement comparés avec ceux des autres maisons de bonne renommée?

#### Question 5

Y a-t-il chez votre imprimeur, un homme apte à donner à toutes vos commandes un cachet d'intérêt et de bonne apparence.

## LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

68-70, rue Sainte-Anne Tél. 37

# NOTES LOCALES

## Le Bazar

Le Bazar! il arrive au cours de l'année avec la même régularité que les saisons. Depuis près de cent ans, à la fin du carnaval, tous les citoyens de St-Hyacinthe s'unissent pour donner largement aux pauvres et jamais n'ont trompé la confiance de ceux-ci.

Cette année, comme par les précédentes, la semaine de charité s'organise avec tout le zèle possible.

Le Bazar commencera le jeudi, 8 février, et tout le monde est cordialement invité à y venir les soirs et les jours suivants.

La partie de cartes du vendredi soir attirera ceux qui désirent s'amuser en faisant du bien. De toute la soirée, il n'y aura ni raffe, ni sollicitation. Chacun dépensera à sa guise et la seule présence des visiteurs sera un encouragement.

Le mardi-gras, à six heures, il sera servi un souper canadien auquel tous sont invités. Pour la modique somme de trente-cinq sous pour les adultes, et de vingt-cinq sous pour les enfants, on aura un bon repas agrémenté de musique, chansons canadiennes et autres numéros amusants.

Le souper étant à six heures, les convives seront libres de circuler dans la salle avant d'aller à leurs différents engagements.

Il est certain qu'un grand nombre de personnes, en ville, ne connaissent pas quelle charité est exercée à l'Hôtel-Dieu pour soulager tous les genres de misère. On sait, d'une façon générale et un peu vague, que les Soeurs hospitalisent des pauvres, mais quelques précisions étonneront peut-être en excitant la pitié de personnes charitables et désireuses de contribuer à ces bonnes oeuvres.

Il y a, dans cet asile, quatre-vingt-neuf vieillards dont un bon nombre sont malades, infirmes ou impotents. Cent-vingt vieilles femmes sont, en grande partie en enfance, incapables de se conduire ou de se servir.

Cent-quatre-vingts orphelins et orphelines que l'on élève et instruit avec soin. Il faut ajouter à ce nombre soixante-quatre jeunes filles appelées congréganistes et juvénistes.

Vers l'âge de quinze ans, elles laissent l'orphelinat proprement dit et l'école primaire. Les religieuses continuent leur instruction et elles forment, soit pour la vie religieuse, soit pour la vie du monde, suivant la vocation et le libre choix de chacune.

Et il ne faut pas oublier les trente hommes et garçons du Refuge St-Amable, pauvres gens déséquilibrés ou anormaux, que leurs familles ne veulent pas ou ne peuvent pas garder; on leur fait, chez les Soeurs, une vie confortable et quelques uns ont du plaisir à se rendre utiles.

Voilà donc un total de quatre cent quatre-vingt-six pauvres hospitalisés. Ceux qui paient quelque chose sont la minorité et c'est une pension si modique qu'elle ne couvre pas les frais de leur entretien.

Les soins que les religieuses prennent de tous ces pauvres gens ne peuvent se payer avec de l'argent et elles n'en demandent pas pour cela. Vouées à Dieu, ne travaillant que pour Lui, elles se consacrent au service gratuit des pauvres.

Mais ces malheureux doivent être nourris, vêtus, chauffés, et c'est à notre généreuse population de Saint-Hyacinthe que revient l'honneur d'apporter chaque année, beaucoup d'argent dans la caisse si souvent vide!

La Charité! C'est le glorieux apogée de notre ville! Nous en parlons et nous l'entendons louer avec une légitime fierté. Cette charité a des délicatesses rares, et, il me semble, inconnues ailleurs.

Encore le 14 janvier, nous avons vu les Chevaliers de Colomb venir visiter les vieillards, femmes et hommes, et leur faire une fête dont ils parleront toute l'année.

Un orchestre accompagnait un Père Noël un peu en retard mais d'une générosité magnifique.

La fête fut touchante. Ces messieurs se mêlèrent aux vieillards, causant avec eux, les amusant par leurs discours et leurs chansons. On leur servit deux "toucées" de vin, ils reçurent chacun, un cigare, une pipe et un paquet de tabac. Ce fut la même réjouissance chez les femmes, le tabac étant remplacé par des bonbons. La musique d'orchestre, le

## Ligue de gouter de la Cité

Mercredi soir dernier, le 31 janvier, les directeurs et les gérants des clubs de cette ligue se réunissaient au Grand Hôtel, sur l'invitation de M. Frs Jetté, pour la présentation officielle d'une maquette (shield) don de la "Supertest Petroleum Co." à la ligue.

La compagnie donatrice était représentée par M. Stamback, gérant du district de Montréal, et M. Cook, gérant du département des ventes.

Pendant le banquet, des discours furent prononcés par MM. Stamback, Cook, L'Abbé et Jetté, puis sur l'invitation de M. C.H.A. Campbell, tous se rendirent au "Club Maskoutain" pour assister à une partie de "curling".

Cette maquette, actuellement en vue au Grand Hôtel, sera exposée dans les vitrines de différents magasins de la rue Cascades dans le cours de la semaine.

Par décision du bureau de direction de la Ligue, elle sera la propriété du club qui décrochera le championnat cette saison.

Étaient présents à ce banquet: MM. Stamback et Cook, Montréal; H.A. L'Abbé, président de la Ligue; E.O. Picard, vice-président; Jean St-Germain, secrétaire-trésorier; L. V. Sicotte, Dr Gagnon, C.H.A. Campbell, O. Savary, directeurs; Dr Daigle, L.M. Morin et Chartier, Henri Blier, Emery Lalonde, Haldo Charon, de la "Supertest Petroleum Co." Paul Lussier, Frs Jetté.

Le bureau de direction de la Ligue a décidé de raccourcir la liste officielle des parties. Chaque club ne jouera que 9 parties au lieu de 12, tel qu'auparavant. Ceci pour permettre de faire venir des clubs étrangers jouer contre le "St-Hyacinthe" et essayer de satisfaire le public qui paraît ne pas s'intéresser aux parties entre les joueurs locaux.

La semaine prochaine nous serons probablement en mesure de donner la liste des joueurs du club "St-Hyacinthe".

Et nous espérons que le public saura apprécier ce geste des officiers de la Ligue et qu'il y aura de nombreuses présences à toutes les parties.

Si l'encouragement manque, il nous sera absolument impossible de maintenir un ou des clubs de hockey dans la cité.

## Au Cercle Sainte Jeanne d'Arc

Dimanche après-midi, à 3 hres 30 réunion de cercle à l'Ave Maria, sous la présidence de M. le chanoine Laroche, aumônier du Cercle.

Programme: Prière — Rapport de la réunion précédente, Mlle A. Pelletier.

2.—La préparation à l'apostolat, M. le chanoine Laroche.

3.—Débat: Pour ou contre les voyages, Mlles F. Bonin et M.-P. Meloche.

4.—L'Association catholique de la Jeunesse Canadienne, Mlle R. St-Martin.

5.—Question: a) Une jeune fille en service dans une famille peut-elle accepter une invitation pour aller au théâtre avec le mari quand sa femme n'y va pas?

b) Une jeune fille qui gagne sa vie en dehors de sa famille est-elle tenue en conscience d'obéir à ses parents?

c) Quel défaut est le plus nuisible aux personnes qui se dévouent dans les oeuvres?

6.—Piano: Mlle Gaétane Blanchard.

Diction: Mlle A. Bonin.

Toutes les jeunes filles qui s'intéressent au cercle sont particulièrement invitées.

chant, les discours aimables et gais, les plaisanteries, l'entrain et la cordialité des visiteurs firent vraiment, de cet après-midi, une fête charmante.

N'oublions pas, qu'à Noël, ces messieurs avaient comblé les orphelins de friandises et de cadeaux de toutes sortes.

Quand les hommes et les femmes d'une ville rivalisent ainsi de charité, Dieu ne peut manquer de bénir cette ville et toutes les familles qui la composent.

Dame de Charité

## Prochain concert

Mercredi, le 14 février prochain, les chœurs de la Chorale de la Cathédrale de St-Hyacinthe interpréteront au Casino des Zouaves, les "7 Paroles du Christ", par Théodore Dubois. La soirée sera sous le distingué patronage du chanoine F.A. Laroche, procureur de l'Evêché.

M. J. Armand Caron, directeur de la Chorale de Granby, a accepté de prêter son concours pour la circonstance. Les soli de la 2ème et de la 6ème parties lui sont confiés.

Les billets sont actuellement en vente à la Pharmacie Brodeur, au prix de 35 sous.

## Fête chez les Artisans C.-F.

A l'occasion de l'installation des officiers et officières des succursales Bernard no 623, Notre-Dame du Rosaire no 316, et St-Hyacinthe no 3, la Société des Artisans Canadiens-français donnera une réception publique dans les salles de la Société Philharmonique, 74 rue Mondor, le dimanche 11 février. Cette fête dont le programme est très varié, orchestre, chant, comédie et surprise, sera sous le patronage de M. Eugène Chartier, directeur-général et de M. L.H. Ledoux, organisateur du district.

La cérémonie commencera à deux heures précises. L'entrée est gratuite; tous les sociétaires et le public sont cordialement invités.

## Commencements d'incendie

Au cours de la semaine, notre corps de pompiers a été appelé à plusieurs reprises pour aller combattre des feux de cheminée, causés par les grands vents.

Samedi dernier, le 27, feu de cheminée chez M. Wilfrid Desjardins, 91, rue St-Michel. Dimanche, chez M. Joseph Surprenant, 141, rue Laframboise, pour le même motif. Lundi, deux sorties: chez M. Louis Phaneuf, 112, rue Ste-Anne et plus tard, chez M. Théophile Dolbec, 105, rue Concorde.

Mercredi, le 31, un autre feu de cheminée est contrôlé chez M. Armand Cadieux, 39 rue Ste-Anne. Enfin, hier matin, un appel matinal de la part de M. Eddy Côté, au numéro 141 de la rue Bourdages.

## A OTTAWA

(Suite de la 1ère page)

Considérant que le système bancaire canadien manque d'un organisme central, sous la direction du gouvernement fédéral, la chambre songe sérieusement à l'établissement d'une banque centrale, afin de donner suite aux conclusions du rapport McMillan. Comme le chômage est loin d'être enravé d'une façon définitive, il sera probablement voté des fonds nécessaires à la construction de certains édifices publics dont le pays a grandement besoin, un peu partout.

Enfin, le discours du trône prévoit une politique de rigoureuse économie cette année. Quoi de plus sage en temps de crise. Afin de donner plus en allocations aux chômeurs, le gouvernement songe à faire de sérieuses coupures dans le budget fédéral. Déjà, aux sessions précédentes, une diminution de 10% a été imposée à tous les fonctionnaires fédéraux. Plusieurs positions ont été abolies. Certains départements ont été fusionnés. Des fonctionnaires morts n'ont pas été remplacés. Tout cela par mesure économique. Si le gouvernement désire cette année appliquer un programme d'épargne encore plus rigoureux qu'il ne se gêne pas. Le contribuable canadien lui en saura certainement gré. La taxe est devenue un fardeau tel aux électeurs qu'ils la verront diminuer avec le plus grand soulagement. Quant aux pauvres fonctionnaires qui subissent des coupures dans leur traitement, ils doivent comprendre qu'il y va de l'intérêt général.

En somme, la session de 1934 nous permet d'espérer, malgré la motion de non-confiance que l'Hon. monsieur King a présentée à la chambre contre le gouvernement Bennett.

Jacques Bousquet

## L'ÉDUCATION AU FOYER

(suite de la 1ère page)

Des objections sont sans cesse présentées à ce propos: ne convient-il pas que nous les réfutions tout d'abord, du moins les principales.

1o.—On nous dit souvent: mais on n'apprend pas à élever les enfants. Une mère de famille sait cela parce que mère.

Dès lors, pourquoi a-t-on écrit tant d'ouvrages sur l'éducation? Pourquoi y a-t-il tant d'enfants mal élevés, si les mères sont toutes aptes à remplir leur rôle d'éducatrices? On nous dit que cette science est innée chez la femme et si nous demandions aux personnes qui ont cette prétention, comment on corrige une petite boudeuse, un colérique, comment on doit s'y prendre pour faire un bon coeur à l'enfant, combien pourraient nous donner une réponse pratique?

2o.—On nous dit encore: plus tard nous apprendrons ces notions, quand le moment d'en faire usage sera venu.

Une jeune fille, qui veut exercer le métier de tailleur, attend-elle qu'on lui apporte une robe à confectionner avant d'aller en apprentissage? Celui qui veut exercer l'art de guérir, attend-il qu'il lui arrive des malades avant de fréquenter les cliniques de l'université? On apprend tout autre métier et le plus important de tous, le plus "difficile", on le livrera aux caprices du hasard! Ce serait insensé.

3o.—Voici une troisième objection. Ne suffit-il pas d'être bien élevé soi-même pour bien élever ses enfants? Combien le disent avec toute conviction?

A cela, nous répondons par deux questions.

Suffit-il à un instituteur d'être instruit pour bien instruire ses élèves? — Non, sans doute. Il lui faut une méthode; de là le cours de méthodologie qu'on donne à l'École normale aux aspirants instituteurs.

Suffit-il que père et mère dans une famille soient religieux pour donner le sentiment religieux à leurs enfants? — Que d'exemples du contraire! Nous avons connu beaucoup de familles, de ces familles où les parents étaient très chrétiens et dont les enfants ne fréquentaient pas l'église. Ces parents ont manqué de méthode.

Sans doute, la bonne éducation des parents, comme exemple, est la meilleure des leçons, mais dans beaucoup de circonstances, cela ne suffit pas. Il faut de la perspicacité pour découvrir les côtés faibles de l'enfant, comme aussi il faut connaître les moyens à employer pour les combattre. D'où nécessité absolue de l'initiation.

Ah! On méconnaît encore trop l'importance de l'éducation, et davantage ses difficultés. Généralement, dans beaucoup de familles, on traite de l'éducation des enfants avec une assez grande légèreté; et cependant de quoi s'agit-il? De préparer les futurs chefs de famille, de façonner les éléments de la société à venir, de faire des heureux au sein de cette vallée de larmes, de préparer des saints pour le ciel. Peut-on imaginer une mission plus importante! C'est aussi la plus DIFFICILE.

En effet, dans cette question d'éducation, on a affaire:

1o.—A des caractères très souvent différents et qui doivent être traités de façon souvent tout opposée.

2o.—Il faut aussi compter avec les tares de famille: ces défauts héréditaires présentent des difficultés contre lesquelles se brise parfois l'éducateur le plus expérimenté.

3o.—La différence de milieu exerce aussi une grande influence sur les caractères. Il est plus facile d'élever un enfant qui vit dans un milieu isolé, que celui qui habite une agglomération.

4o.—Il y a souvent opposition entre les parents et grands-parents au sujet de la correction. Il faut savoir tout accommoder, pour ne pas froisser et pour que la formation de l'enfant n'ait pas à en souffrir.

5o.—Les idées fausses ambiantes sur l'éducation ne sont pas non plus sans danger.

Et la conclusion? C'est que pour bien élever un enfant, il faut savoir s'y prendre, et pour cela, bien connaître les règles de l'éducation.

Prof. J.E. Paquin

## La Reine du Canada

Les organisateurs du carnaval sportif de samedi et dimanche, MM. Conrad Mongeau et Ulric Robert, aidés de toutes nos sympathiques organisations sportives, donnent les dernières "touches" à ce grand carnaval, qui réunira toute l'élite sportive de St-Hyacinthe et de Montréal dans une journée qui demeurera mémorable dans les annales sportives de St-Hyacinthe.

On nous informe à la dernière minute que d'autres reines de Montréal accompagneront notre distinguée visiteuse. Mentionnons Mlle Claire Filiatrault, reine de 1931-32, Mlle Gilberte Lalonde, reine de 1932-33; Mlle Cécile Lapointe et Mlle Jeanne Aubé, candidates au concours provincial. De plus MM. Roland Libouren et Paul Désautels, promoteurs de Montréal, Goupil, reporter de la "Presse" et d'autres membres du personnel des journaux de Montréal, ainsi que d'autres personnalités sportives arriveront sur le train du Canadien National à 7 hres 5, samedi soir. Le public est invité à assister à l'arrivée de ces visiteuses. Les promoteurs Libouren-Désautels, offrent une médaille à la Ligue des Coureurs Amateurs, à l'occasion de la grande course qui aura lieu le dimanche, et à laquelle la reine participera, en donnant le signal du départ et en remettant les prix aux gagnants.

## En vacances

Les élèves du Grand Séminaire de Montréal ont commencé leurs vacances d'hiver, mardi dernier. Les ecclésiastiques de notre ville sont maintenant dans leurs familles, à l'exception toutefois de M. Willie Viens qui a subi récemment, à Montréal, une opération chirurgicale.

## Incendie à Ste-Rosalie

Samedi au midi le 27 janvier un incendie a détruit la maison de M. Gaudette, qu'habitaient MM. Alphonse Desmarais et Georges Thivierge. Les dommages sont assez considérables, mais toutefois couverts par les assurances.

## SIGNOR F. MANETTA

PROFESSEUR DE CHANT  
viendra enseigner à St-Hyacinthe, au club Philharmonique, tous les samedis  
Heures du studio: 1 hre à 9 hres p. m. — Prix modérés

## MAUVAISES DENTS — MAUVAISE SANTÉ

CONSULTEZ-NOUS AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD  
DR YVES LAFLEUR, DENTISTE  
85, RUE MONDOR — TÉL. 884

## Le Docteur A.-A. Lefebvre, M.D.A.M.

ANCIEN MONITEUR À LA CLINIQUE UROLOGIQUE DE L'HÔPITAL NECKER À PARIS  
SPÉCIALISTE POUR LES MALADIES DU FOIE, DU REIN ET DE LA PROSTATE  
informe sa clientèle qu'il a transporté ses bureaux au numéro  
4120, rue St-Hubert, près de la rue Rachel  
Tél. FALKIRK 1621

Tél. Jour 348 Tél. Nuit 311

## La Pharmacie Moderne

du Dr J.-E.-A. Collette  
114 rue St-Antoine St-Hyacinthe, P. Q.

La seule place en ville où vous pouvez vous procurer le fameux sel de santé

## "QUEEN'S SALT"

à 49c la boîte

## JACQUELINE

Essayer nos produits de toilette "JACQUELINE" c'est les adopter

Poudre de toilette, 50c et \$1.00	Cold cream	50c
Poudre de bain, \$1.00	Talcum	50c
Sel de bain, 50c	Eau de toilette	75c
	Etc., etc.	

## Sous-Bureau de Poste No 1

Venez visiter notre nouvelle station postale inaugurée depuis quelques jours dans le but d'accommoder le public. Vous pourrez vous procurer Timbres, Bons de poste, Objets C.O.D., Mandats, faire recommander vos lettres et assurer vos colis à notre Sous-Bureau.

## Ligue de gouter

On n'a joué, cette semaine, qu'une partie. Vendredi dernier, l'équipe Blier défaisait le Grand Hôtel, par 7 points à 3. "Barbare" Viger, ancien chef d'une équipe locale et maintenant joueur de défense pour le "Soleil", de Québec, prêtait main forte à Blier.

Les parties de "détail" commenceront bientôt.

## ST-PIE

De passage à St-Hyacinthe pour la fin de semaine: Mlles Fernande Proulx, Thérèse et Germaine Grisé, Valéda Langevin.

—Mlle Claire Dorais a passé la fin de semaine dans sa famille, à Montréal.

A LOUER.— Logement de 8 app. avec système à eau chaude. Conditions faciles. S'adresser au No 24 rue Girouard. Tél. 842M. 9fv

**SPECIAL 15 JOURS SEULEMENT**  
27 janv. au 10 fév.  
PERMANENT \$1.50  
Garanti sur cheveux naturels  
MESSIEURS 75c  
Mme U. Santoiré  
145 CASCADES TEL. 785

Obligations de toute sécurité

Cité de St-Hacinthe,	5%
Cité de Montréal,	5%
Cité de Québec,	5%
Par. Ste-Philomène de Montréal,	5 1/2%
App. et signé par l'Archevêque de Montréal	
Srs de La Prés. de Marie	5%
Frs du Sacré-Coeur,	5 1/2%
Encassement des coupons d'intérêts sans aucun frais	

Credit Anglo-Français Ltée  
Banquiers en valeurs  
7, rue St-Denis Tél. 50  
St-Hyacinthe  
René Desjardins, gérant

# NOTES LOCALES

## Mgr L.-A. Sénécal se rétablit

Nous apprenons que Mgr L.A. Sénécal, curé de St-Denis, se rétablit rapidement de la blessure qu'il s'est infligée, le 6 janvier dernier, en faisant une chute à Longueuil.

Mgr Sénécal, qui souffre d'un choc à la rotule et aux tendons du genou, est encore à l'Hôtel-Dieu, de Montréal, où son compagnon de voyage, le Dr J.B. Richard le conduisit aussitôt après l'accident. Il est sous les soins des docteurs Sénécal et Pépin, de la métropole. On prévoit qu'il sera de retour à St-Denis dans quelques semaines.

## Commission d'assistance municipale

Rapport de la Commission d'Assistance Municipale relativement à l'Association Protectrice des Travailleurs de Saint-Hyacinthe, au 27 janvier courant.

Deux cent trente-quatre personnes se sont inscrites dans les occupations suivantes :

Journaliers	76
Tisserands	31
Confection	20
Menuisiers	12
Charpentiers	12
Peintres	10
Mécaniciens	8
Cordonniers	8
Chauffeurs d'auto	4
Commis	3
Chauffeurs de bouilloires	3
Electriciens	3
Ferblantiers	2
Embouteilleurs	2
Facteurs d'orgue	2
Constructeurs de moulins	2
Forgeron	1
Plombier	1
Facteurs de bouilloires	1
Meunier	1
Boulangier	1
Infirmier	1
Service résidentiel	7
Teinturier	1
Barbier	1
Mouleur	1
Couturière	1
Aucune profession	24
Total:	234

V.R. Blanchard, prés.  
Conrad Morin, sec.

## Feu Mme R. Turcotte

Mme R. Turcotte (Gratia Lessard) est décédée dimanche dernier à l'âge de trente ans. La défunte qui était la fille de M. Vital Lessard et de Marie Bellegarde, laisse trois enfants: Jacques-Aimé, 10 ans, Régent, 6, et Jacqueline, 9. Déplorablement de plus sa perte, deux frères: Vital, de Sherbrooke et Hervé, de cette ville; quatre soeurs: Marie-Anne, Mme Alfred Coupl, Lucienne, Mme Stéphane Boily, Jeanne, Mme Wilfrid Lemay, toutes de Sherbrooke, et Liliane, Mme Laval Pagé, de Courcelles; deux demi-soeurs: Eva, Mme Dupont et Mlle Rachel Lessard.

Le service funèbre fut chanté en l'église du Christ-Roi, mercredi dernier, le 31 janvier. M. l'abbé Léonard Benoît, vicaire, officia. Les porteurs étaient MM. Alphonse Lemieux, Henri Paradis, Olivier Brodeur, Laurent Brodeur, Clovis Lagassé et Georges Desmarais.

## Société des Artisans Canadiens-français

Assemblée de la Société des Artisans Canadiens-français de la succursale no 3 de St-Hyacinthe, dimanche, le 4 février, à 1 h 30 p.m., au bureau du secrétaire-trésorier, 74 rue Ste-Anne. Tous les sociétaires sont cordialement invités.

## Chez les Artisans

Liste des officières-élues de la succursale Bernard 110, le 31 janvier 1934: Présidente, Mme Amédée Lacroix; représentante de l'exécutif, Mme Arthur Aimé; 1ère vice-présidente, Mlle Anna Desmarais; 2ème vice-présidente, Mlle Simonne Leduc; secrétaire, Mme D.E. Servais; trésorière, Mlle Herminie Fontaine; 1ère comm.-ord., Mlle L. Morier; 2e comm.-ord., Mlle Hélène Gemme; 1er censeur, Mlle Eugénie Lamothe; 2ème censeur, Garde Morier; médecin-examineur, Dr O. Desmarais.

## Course en raquettes

C'est dimanche prochain, à trois heures et demie de l'après-midi, qu'aura lieu la course en raquettes pour le championnat amateur de la ville. Cette course est organisée par l'Association des Coureurs Amateurs de Saint-Hyacinthe. Elle coïncide avec les fêtes organisées à l'occasion de la visite, à Saint-Hyacinthe, de la reine des sports du Canada.

Immédiatement après la joute de goutret, la reine se rendra en face du marché centre où il y aura courte réception par les officiers de l'A.C.A. Défilé devant la reine, des coureurs qui prendront part à la course. Alignement des coureurs par la reine des sports de Saint-Hyacinthe et celle de Sainte-Rosalie. Présentation des coureurs à la reine du Canada. Signal du départ par la reine.

Pendant la course, la reine présidera au tirage d'un \$2.50 en or comme prix de présence. Après la course, elle remettra une médaille gracieusement offerte par M. Hervé Lépine, bijoutier, au champion de cette course et distribuera d'autres cadeaux aux autres concurrents. On nous informe également qu'une autre médaille sera offerte par les promoteurs de la reine des sports de Montréal.

La course commencera en face du marché centre, passant par la rue Cascades, Pont de La Providence, rue Saint-Pierre, La Providence, pont Concorde, rue Concorde et Cascades jusqu'au marché. Et ainsi de suite jusqu'au sixième tour inclusivement.

Il n'est pas nécessaire de faire partie de l'A.C.C. pour prendre part à cette course. Il suffit de résider à St-Hyacinthe, d'être amateur, de se conformer aux règlements de la course et d'accepter la discipline exigée par les organisateurs pour ce qui regarde les autres parties du programme sportif auxquelles les coureurs sont appelés à prendre part.

Il est défendu aux coureurs de solliciter ou d'accepter de l'argent pour représenter un marchand lors de cette course. Il est permis cependant de porter l'annonce d'un marchand, mais il est défendu de se faire payer pour cette annonce.

Si durant la course les raquettes d'un coureur se brisent, le mettant ainsi dans l'impossibilité de continuer la course, il lui est permis d'enlever ses raquettes, de courir à pieds jusqu'au point de départ, et là, reprendre une autre paire de raquettes et continuer la course.

Il est défendu aux entraîneurs, aux gérants, etc., de courir à côté de leur coureur sur une distance de plus de deux cent verges à l'occasion des soins à apporter aux coureurs. Ces soins ne devront se donner qu'en face du marché.

Seuls, deux juges et deux membres de l'organisation ont la permission de suivre les coureurs en voiture, sans cependant donner des soins ni conseiller un coureur en particulier. Ils peuvent tout de même donner une direction générale aux coureurs, recueillir un coureur malade, etc.

Un coureur qui, intentionnellement met le pieds sur les raquettes d'un autre coureur dans le but de le faire tomber est disqualifié.

Les coureurs inscrits à date sont les suivants: MM. Maurice Saint-Amand, Léo Généreux, Maurice Bienvenue, Léo Paul Comtois, Lucien Flibotte, Henri Raymond, Léo Pellerin et Marcel Morin. M. Albert Côté, frère de Gérard Côté, notre champion local, doit s'inscrire ces jours-ci pour cette course.

D'après les apparences, la lutte va être très chaude entre Côté et Bienvenue qui aspirent tous les deux au championnat. Une autre lutte acharnée va se livrer entre Saint-Amand, Raymond et Comtois. Un autre groupe composé de Généreux, Flibotte, Pellerin et Morin prétend battre les deux autres groupes.

Cette course promet donc d'être des plus intéressantes et des plus contestées si l'on en juge par les préparatifs et les entraînements que fait chacun des coureurs.

Pour plus amples détails on est prié de communiquer avec le secrétaire de l'A.C.A., M. Alide Mineau, 239, rue Cascades.

## Feu M. Arthur Nadeau

M. Arthur Nadeau, agent d'assurance de la "Sauvegarde", district de Saint-Hyacinthe, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 22 janvier à l'âge de 62 ans.

Lui survivent: sa femme, née Boisvert (Laura), un fils, M. Omer Nadeau, notaire à Farnham; quatre filles: Mme F. Fortin (Laurette), femme du notaire Fortin, de Bedford Mlles Antoinette, Laure et Aline, et la Rvde Sr Saint-Léon, des Missionnaires de l'Immaculée-Conception; cinq frères: M. le chanoine J.-B. Nadeau, curé de la cathédrale, M. l'abbé Arsène Nadeau, curé de Rougemont, M. Nadeau, P.S.S., du collège de Montréal; le Frère Eustache, des Frères des Ecoles Chrétiennes et M. Ubald Nadeau, employé au collège de Montréal; trois soeurs: Mmes Louis Guibault (Rosilda), O. Sarra-sin (Rosa) et la Rvde Sr St-Ubalde, de la Présentation (Saint-Hyacinthe).

Les funérailles ont eu lieu à Bedford, le vendredi, 26 courant. Le service fut chanté par M. le chanoine J.-B. Nadeau, assisté de M. l'abbé Arsène Nadeau, comme diacre et de M. Nadeau, P.S.S., comme sous-diacre.

Pendant le service, des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Gérard Lusignan, vicaire à Saint-Pierre de Sorel et Oscar Guibault, vicaire à Danville. Ce dernier est veuve du défunt.

Au choeur, on remarquait M. l'abbé Christian Guibault, aumônier du Mont-St-Charles de Woonsocket, R.I., neveu du défunt. M. le chanoine J.B.O. Archambault supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe, M. l'abbé Ernest Meunier, curé de Waterloo, M. Adhémar Bernard, P.S.S. Hôtel-Dieu de Montréal, M. Wadel, P.S.S., économiste du Petit Séminaire de Montréal, M. l'abbé J.L.A. Charbonneau, curé de N.D. de Stanbridge, M. l'abbé Aimé Langlais, du Séminaire, M. l'abbé Léo Laroche, vicaire à Bedford, M. l'abbé Amédée Guillet, curé de Bedford, M. l'abbé Ernest Fournier, curé de Pike-River, M. l'abbé Dupont des E.U., M. l'abbé P.E. Chagnon, vicaire à la cathédrale, représentait l'évêché de St-Hyacinthe.

Dans la nef, on remarquait MM. J.C. Paquin, du bureau de Montréal, de la Sauvegarde, et Léo Martel, gérant de la Sauvegarde, district de St-Hyacinthe.

## Au Conseil 960

Dimanche midi dernier nous avons eu notre dîner du Bon Vieux Temps au Grand Hôtel. Le Grand Chevalier Paul Lussier qui présidait, avait à ses côtés S.E. Mgr Desmarais et le Siré Chevalier Emile Grothé, Maître du quatrième degré. Etaient aussi à la table d'honneur, M. le chanoine F.A. Laroche, les RR. PP. Bourbonnière, prieur des Dominicains et N. Ferron, curé de N.-D. du Rosaire, M. T. Adélar Fontaine, M.P., député de district et MM. les ex-grands-chevaliers Horace St-Germain, Jules Laramboise, Victor Sylvestre et François Jetté.

Une centaine de convives assistaient à ces agapes fraternelles où la plus franche gaieté régna en maîtresse durant plus de trois heures. L'orchestre de M. Victor Martin, avec M. Conrad Letendre au piano d'accompagnement, s'occupa des frais de la musique du bon vieux temps. La partie vocale fut confiée aux frères Octave Auclair, Gaétan Sylvestre, Hervé Lemonde, Albert Dupré, Ludger St-Amant et Jos. Leblanc.

C'est lundi prochain, le 5, qu'aura lieu l'assemblée régulière du mois de février. Comme des questions très importantes pour notre Conseil seront discutées à cette assemblée il est du devoir de tous les Chevaliers d'être présents.

Le Bulletin de l'Intendant paraîtra demain. Le programme complet du mois de février est donné. Prenez en bien note. Pour plus amples détails lisez les journaux locaux à toutes les semaines sous cette rubrique.

## Gouret

L'équipe de gouret du Dr Toussignant rencontrera demain soir le Cercle Notre-Dame, sur la Patinoire du Patronage, à 8 heures.

## Nouveau bureau de Postes

Le Ministère des Postes vient de sanctionner l'installation d'un sous-bureau à la pharmacie du Dr J.E.A. Collette, rue St-Antoine. Cette succursale portera le nom de sous-bureau No 1, St-Hyacinthe.

Comme le bureau central, le nouveau sous-bureau comportera la vente des timbres-poste, bons de postes, l'assurance des colis postaux. Le service des mandats-poste sera ajouté le 18 février prochain.

## Le Cercle Pasteur affilié à l'A.C.J.C.

Le cercle Pasteur du collège du Sacré-Coeur de cette ville a été affilié à l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, dimanche dernier, au cours d'une soirée très bien réussie, organisée par les Frères du Sacré-Coeur, avec le concours de leurs élèves. La partie musicale était confiée à la fanfare du Collège du Sacré-Coeur dirigée par le R. Frère Benjamin. Après les discours de MM. Fernand Hallé, président du cercle Pasteur et Lucien Beauregard, président du Comité régional et de M. l'abbé Aimé Roy, chapelain du collège, M. L. Beauregard, au nom du Comité central qu'il représentait, remit aux nouveaux adhérents le diplôme d'affiliation à l'A.C.J.C. La petite chorale du collège ainsi que MM. J. Bélanger et G. Nadeau, élèves de l'institution, présentèrent un programme de chansons et de channonettes choisies. Un drame, "La meilleure part", pièce en un acte de Julien Richer, fut interprété par un groupe d'élèves. La distribution comprenait: MM. Bernard Rainville, Fernand Hallé, Rolland Sénécal, Guy Nadeau, Gilles Borduas, Bernard Chartier, Jacques Bélanger, Georges Chabot, Laurent Lazure et Guy Caron.

Le cercle est sous la direction du R. Frère Georges-Adélar, bien connu dans les milieux pédagogiques par son dévouement à la formation des jeunes. Il fut longtemps directeur de l'Avant-Garde Saint-Thomas d'Aquin de l'Académie Girouard de cette ville. Le cercle Pasteur débute avec vingt-trois membres.

Les pièces d'or de \$5.00 et de \$2.50, mises en loterie au profit du cercle ont été tirées au sort au cours de la cérémonie. M. Albert Dubuc de St-Hyacinthe est le gagnant du \$5.00 et M. Alexandre Boulanger de Plessisville a décroché le \$2.50.

Le cercle Pasteur de l'A.C.J.C. du collège du Sacré-Coeur remercie cordialement ses nombreux amis de leur précieux encouragement.

## Remerciements

Mlle Marie-Reine Desjardins et M. Aurèle Cordeau remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Oliva Desjardins soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

## Condamnations

Le Magistrat Métayer, siégeant pour ce district a rendu plusieurs verdicts et sentences le 26 janvier dernier.

Lanoix et Desrosiers accusés de vol dans une cabane à sucre ont été déclarés coupables de vol sans effraction et condamnés à trois mois d'emprisonnement dans la prison de St-Hyacinthe, à compter du jour de leur arrestation vu qu'ils n'avaient pu fournir le cautionnement requis à leur liberté provisoire.

Les mêmes, accusés d'un vol de poules dans un poulailler de St-Hilaire, ont été acquittés sur cette accusation, la plainte ayant été rejetée comme insuffisante quant à la preuve.

Georges Cloutier et Georges Gauthier, alias Couture, reconnus coupables de vol avec effraction dans un magasin général de St-Césaire, ont été condamnés après procès expéditifs à 12 mois d'emprisonnement, à compter du jour du jugement. Le Magistrat a expliqué en donnant sa sentence qu'il devait être sévère pour ces recidivistes.

Plusieurs autres procès ont été remis au 12 février.

## Calixa Lavallée

Le 8 février approche rapidement. Qu'on se hâte de retenir ses billets pour la grande soirée qui aura lieu à cette date au Séminaire de cette ville en l'honneur de Calixa Lavallée, auteur de notre hymne national. Ce sera le plus grand événement social de l'année. Partout ailleurs, des foules d'hommes et de femmes distingués ont acclamé le nom du grand musicien à qui nous devons le beau chant "O Canada! terre de nos aïeux!" Il en sera de même à Saint-Hyacinthe. Aucun vrai patriote, aucun homme de goût ne devrait se permettre de manquer cette soirée. Calixa Lavallée vécut plusieurs années à St-Hyacinthe à partir de 1853. C'est donc pour nous, non seulement un compatriote, mais aussi et surtout un concitoyen dont le génie indiscutable est destiné à couvrir de gloire tous les endroits où il vécut.

Le programme, d'ailleurs, ne peut manquer de satisfaire les plus difficiles. Une conférence courte et intéressante sera donnée par M. Eugène Lapierre, docteur en Musique, diplômé de l'Abbaye de Solesmes (Belgique), licencié de l'Ecole des Hautes Etudes de Montréal, et directeur du Conservatoire National de Musique. M. Lapierre est, en outre, un conférencier très recherché dans la Métropole et les livres qu'il a publiés comptent de nombreux admirateurs.

On aura aussi le plaisir d'assister à la première représentation au pays d'une pièce en un acte que nous devons au talent de M. Lapierre et qu'il a intitulée: "Le Traversier de Boston". Cette scène dramatique fera revivre sous nos yeux le grand Calixa Lavallée tel qu'il fut de son vivant. On y trouvera, en même temps de quoi rire et pleurer. Une distribution de tout premier ordre a été confiée mi-partie à deux bons acteurs de Montréal et mi-partie à des élèves du Séminaire bien connus par leurs talents d'acteur. Ce sera la première soirée du genre à St-Hyacinthe. Qu'on ne la manque pas.

On peut se procurer des billets à la pharmacie Brodeur au prix de 35 sous. Il y en aura également en vente au Séminaire le soir du 8 février. Mais qu'on ne retarde pas trop; pendant qu'on attend, les meilleures places s'en vont. On peut voir à la pharmacie Brodeur un bon portrait de Calixa Lavallée et un buste le représentant à l'âge où il composa "O Canada". On peut voir également le portrait d'Alfred de Séve, un grand violoniste canadien, mort il y a plusieurs années, et qui a jeté beaucoup de gloire sur notre pays. On trouvera enfin, le portrait d'Albani (Emma Lajeunesse), née à Chambly et qui, devenue cantatrice, fut acclamée dans tous les pays du monde comme une merveille artistique. Il sera question de tous ces personnages au cours de la soirée du 8 février.

## Election de l'exécutif

La Conférence St-Vincent de Paul St-Hyacinthe le Confesseur a fait l'élection de son exécutif le 29 courant.

Ont été réélus: M. J.A.R. Séguin, président; C. Amnotte, vice-président; Benoît L'Homme, trésorier; J. H. Laporte, secrétaire; directeurs: MM. J.A.R. Séguin, J.B. Létourneau, Hector Ménard, P.A. Delorme, C. Amnotte, A. Blanchard et J.P. Johnson; aumôniers: M. le chanoine J.B. Nadeau, curé de la cathédrale et C. H. Lafontaine, curé du Christ-Roi. MM. P.A. Delorme, J.A. Surprenant, H. Ménard et A. Bernier sont nommés enquêteurs. M. le notaire L.A. Brunelle est aussi de nouveau nommé comme vérificateur.

J.H. Laporte, sec.

## Ligue des Indépendants

Voici la position des équipes à date:

J. G. P. N. P. C. P. S.	
Dr Toussignant	7 7 0 0 27 6 14
Académie Girouard	7 2 4 1 14 16 5
Acad. St-Dominique	6 2 4 0 8 18 4
Hiboux, Zouaves	6 1 4 1 5 14 3

Les prochaines parties auront lieu vendredi, le 2 février, entre Académie Girouard et Académie St-Dominique; dimanche, le 4 février, entre Dr Toussignant et Hiboux.

## Prisonniers perdus et retrouvés

Les prisonniers Georges Cloutier et Georges Gauthier, condamnés récemment à un an de détention pour tentative de vol au magasin Langevin, à St-Césaire, s'évadaient dimanche dernier, vers 3 heures p.m. Partis à pieds sur la voie du Q.M. & S., très peu vêtus, ils se rendirent jusqu'à la demeure de M. Arthur Gadois qui se trouve la première de St-Barnabé. Pendant qu'ils s'y reposaient un instant, ils dirent venir de Sorel.

Renseigné par téléphone sur l'identité des individus, Gadois s'armant d'une carabine, se mit à leur poursuite peu après leur départ. Son voisin Fontaine l'accompagnait. Quand Cloutier et son compère parvinrent au village de de Saint-Barnabé, une vingtaine de citoyens les attendaient. Sans résistance, les évadés se laissèrent conduire à un magasin où le tourne-clefs Hébert et le sous-chef Malo de notre ville arrivaient justement pour les cueillir. Ils réintégrèrent leur cellule bien chaude, à 2 heures du matin.

## Prise d'habit

Le 23 janvier, prise d'habit chez les RR. Soeurs de la Présentation de Marie. M. le chanoine J.-B. Nadeau, curé de la cathédrale présidait, assisté de MM. les abbés Basile Benoît, aumônier de la communauté, et Lucien Bernard, principal de l'Ecole Normale.

Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Basile Benoît, aumônier. Assistaient au choeur MM. les abbés Arthur Vézina, du séminaire, Meunier, de Woonsocket, R.I., J. A. Turcotte, curé de Martinville, Clovis Rondeau, des Missions Etrangères de Pont-Viau et le R. Frère Hildouard, F.C. de Montréal.

Ont revêtu le saint habit: Mlles Germaine Beaupré, de Biddeford, Me. Emma Bernèche, de Holyoke, Mass., Madeleine Berthiaume, de Farnham; Augustine Bibaud, de Amesbury, Mass.; Emilia Boivin, de Martinville; Marie-Louise Boivin, de Martinville; Thérèse Bolduc, de Beauveville; Marguerite Chagnon, de St-Majorique; Germaine Charbonneau, de Saint-Jude; Simone Choimère, de St-Hyacinthe; Annette Creteau de Debden, Sask.; Clarisse Dion, de Central Falls, R.I.; Gabrielle Dionne de St-Marjorique; Marie-Anna Dusault, d'Albertville, Sask.; Agnès Filiatrault de Moosup, Conn.; Aline Fontaine, d'Acton Vale; Yvette Forand de Saint-Pie de Bagot; Jeannette Forest, de Manchester, N.H.; Henriette Huot, de Debden, Sask.; Elisabeth Landry, de Three Rivers, Mass.; Yvette Labrecque de Newport, Vt.; Germaine Laviolette de Saint-Omer de Bonaventure; Léocadie Lavoie de West Warwick, R.I.; Juliette Leduc, de Farnham; Imelda L'Italien de Fall River, Mass.; Blandine Marin de Saint-Simon; Jeanne Paquette d'Acton Vale; Joséphine Robitaille de Biddeford, Me.; Thérèse Sénécal de Coaticook; Jeannette St-Germain de Woonsocket, R.I.; Bertha Pinsonnault, de Cohoes, N.Y.; Lorette Laplante, de Manchester, N. H.; Cécile Arbour, de Granby; Jeanne Chapdelaine de Saint-Ours; Lucile Charron de Kingscroft; Irène Dupuis de Saint-Luc; Bernadette Gosselin de Biddeford, Me.; Alexina Laplume de St-David d'Yamaska; Yvonne Morin, de Granby; Laurette Pinette de Biddeford, Me.; Albina Poulin de Drummondville; Irène Richard, de Woonsocket, R.I.

## Ligue du Sacré-Coeur

Mardi soir eut lieu à la Maison des Oeuvres la réunion mensuelle du conseil et des chefs de groupe de la Ligue du Sacré-Coeur.

A cette assemblée, outre les affaires de routine ordinaire, eut lieu l'élection annuelle des officiers, sous la présidence de M. le chanoine J.B. Nadeau, avec le résultat suivant: président, M. B. L'Homme; 1er vice-président, M. L.A. Beauregard; 2e vice-président, M. Réginald Demers; secrétaire, M. L.E. Morier, N. P.; trésorier, M. P.A. Delorme; commissaire-ordonnateur, M. E.J. Chartier; conseiller, M. R. St-Onge.

Le chapelain de la Ligue nommé par Mgr l'Evêque Decelles, est M. l'abbé P. Breton, vicaire à la cathédrale.

**Funérailles E.-H. Richer**

On trouvera ci-après la suite des témoignages de sympathie offerts à la famille E.H. Richer:

M. J. A. Laflamme, famille J. N. Tarte, M. L.P. Gaucher, M. Maurice Charron, famille C.A. Boivin, M. et Mme G.E. Lussier, MM. et Mmes René Ducharme, Octave Auclair, V. Dussault, famille Edmond Bernier, MM. et Mmes Jos. L'Archevêque, D. I. Borduas, Ovide Desnoyers, Narcisse Godbout, Henri Hébert, J.L. Cormier, famille L.G. Bédard, MM. et Mmes Téléphore Lajeunesse, Victor Caouette, J.C. Baraby, Paul E. Poirier, Zéphirin Roy, L.A. Hébert, Mlle Yvonne Forcier, MM. et Mmes Benoît Benoît, Albert Perrault, Robert Hamel, Association des Zouaves de Sorel, Jos. E. Rivet, président MM. et Mmes Louis Augustin, J. Hector St-Amand, J. Adélar Bonin, V. Hébert, Eugène Flibotte, Emile Gaudreau, Isidore Desnoyers, M. Maurice Bourgeois, Jovite Sicotte, M. F.X. Demers, Southern Canada Power, P. Brousseau, M. et Mme Victor Chabot, M. et Mme J. Hector Tessier, M. Albert Raymond, M. et Mme M.A. Jarrest, M. Roland Gagnon, famille J.C. Rouleau, M. Lucien Auger, M. et Mme Raoul Lasseonde, Mmes Bernadette et Léona Lussier, M. et Mme Irène Brunelle, MM. et Mmes E. Benoît, A.J. Gaudreau, J.A. Leblanc, famille Comtois, MM. et Mmes Louis Mignault, L.A. Lefebvre, Louis Payan Mlle Marie Laframboise, Mme J. Laframboise, Mlle Dessaulles M. et Mme Georges Bistodeau, Dr Bertrand Gaudette et Boisvert, Mlle Gilberte Marier, M. et Mme Gaston Ringuet, Mlle Vadeboncoeur, M. Gustave Beaudry, M. et Mme L.R. Ostiguy, Mme J.V. Bonneville, M. Ludger Venne, M. E. Soucy, Mlle Lessard, M. Rosario Dubreuil, M. J. Octave Brunelle, Mlles Godin, M. et Mme Henri Ouimet, M. et Mme Robert Dorion, famille Arthur Robillard, L'abbé Brousseau, Mme Lise B. Madore, sénateur J.H. Rainville, notaire Léonidas Bachand MM. les commissaires pour l'érection Civile d'une paroisse, R. Père Boivin O.P., RR. Soeurs Adoratrices du Pré-

cieux-Sang, les religieuses de la Présentation de Marie, M. et Mme J.A. Archambault, M. Alphonse Lemieux, M. Albert Delorme, M. et Mme W. B. Goyette, famille Prosper Côté, M. et Mme Alphonse Tarte, M. et Mme J. Napoléon Labonté, Mme Magloire Côté, M. Conrad Letendre, M. et Mme A. Mann, Mme H. Marchessault, Dr Eugène Turcot et Mlle Turcot, Dr et Mme J.L.H. Pagé, M. et Mme Adonias Gauvin, M. et Mme U. Jutras, M. et Mme A.L. Auger, M. et Mme Sinai Dufresne, M. et Mme A. Lefebvre, 3ème bataillon des Z.P. Lt Louis Doray, M. et Mme A. Chapdelaine, Mlle Rollande Lajoie, famille Dr A. Bédard, famille H. Gemme, M. C.A. Fortin, La Garde d'Honneur de St-Hyacinthe, Mmes Albini Messier et Mlles Messier, Mme M.A. Richer Guy, MM. et Mmes Georges H. Duchrocher, S. Cadorette, M. Jean Marie Daoust, MM. et Mmes Louis Ringuet Eugène Benoît, J. Albert Bois, Abraham Dallaire, Lucien St-Germain, J. A. Blouin, D. Rodier, Adrien Mulo, Gédéon Beupré, R.S. Désautels et Cie., Enrg., Arthur Gosselin, Bernard Ducharme, Jos. Godbout, Jacques Turcot, Gaëtan Sylvestre, M. L. Ernest Dubois, famille H. Barré, MM. et Mmes Georges Alain, Jean Jeannotte Mme Irène S. Plamondon, M. Jos. Mathieu, MM. et Mmes Lionel Leblanc, Félix Gauthier, Gaston Gosselin, famille D. Maynard, famille O. Prigent, M. E. LeSauter, Willie Gagnon, M. et Mme Ernest Picard, M. Alfred Augustin, M. Lucien C. Vallée, Mme Oscar Demers, M. et Mme H. Desnoyers, Mme Ovide Larivière et Mlle J. Larivière, Mme Hector Richer et M. Sébastien Richer, les Zouaves de St-Hyacinthe, M. J.E. Hallé, MM. et Mmes Conrad Morin, Alph. Séguin, A. Dupont, L.A. Brunelle, J. Richard, Antoine Berger, Couillard St-Germain, Dr et Mme Birtz, Mme Georges Morin, M. D.S. Davignon, Mlle Annie Larue, M. et Mme Napoléon Gobeille, M. et Mme Louis Brouillette, M. et Mme W. Albert, M. et Mme C.A. Cadieux, les Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu, Mme Georges Lecomte, famille Octave Robillard, M. Jean Chicoine, M. et Mme L.H. Lafontaine, famille H. Bernard

famille W. Chapdelaine, M. et Mme Oscar Béliste, famille Isidore St-Jean M. et Mme P. Germain, famille Joseph Chartier, M. Armand Mongeau M. et Mme J.A.R. Morin, Mlles Cabana, M. Eugène Lemoine, M. et Mme H.O. Cadorette, famille Henri Vermersch, M. Hervé Chapdelaine, M. et Mme Antoine Lussier, M. et Mme L. Barsalou, M. C.A. Rousseau M. et Mme C.E. Amnotte, M. et Mme C.J. Hubert, M. Jean Bouchard, M. Wilfrid Hébert, M. et Mme Gustave Chagnon, M. Eldège Hamel, M. Edmour Patenaude, M. et Mme Adolphe Gaudette, M. et Mme J.A. Dumaine, M. Henri Dessaulles, M. Sanarac Lake, Mlles Mignault, Mlle Geneviève Dubord, M. et Mme Daignault, M. S. Kalman, Mlles Genest, Mme M. Brady, Mme A. Jarest, M. et Mme Lévesque, juge et Mme Verret, M. et Mme F.D. Aquin, M. et Mme Antonio Olivier, Mme Aristide Genest, M. et Mme H.H. Langlois, religieuses de l'Acad. N.D. du Cénacle, M. Jos. Côté, M. et Mme de Lottinville, M. et Mme F. Payette, M. et Mme E. Carrier, M. et Mme G. Gingras, Mme Watson Melbourne.

**Hygiène et costume de bain**

Lors d'un congrès international tenu à Madrid, en octobre 1933, il a été démontré par plusieurs savants médecins, que l'abus de la cure solaire était une des causes déterminantes du cancer. D'autre part, l'Académie des Sciences de Paris, dans son rapport de décembre 1932, apportait une déclaration analogue. Ces témoignages d'autorité médicales font donc contre-partie aux théories naturalistes et plus particulièrement à celles qui favorisent le port du costume genre nudiste que l'on voit sur toutes les plages depuis quelques années. La Ligue Catholique féminine se faisant l'interprète de milliers de femmes chrétiennes, a fait des démarches auprès des fabricants et marchands de costumes de bain, pour obtenir la mise en vente de costumes plus convenables.

Une attention toute spéciale a été apportée aux considérations d'ordre moral, pratique et hygiénique qui ont été exposées à ce sujet. Et grâce à cette bienveillante coopération qui est maintenant assurée, il sera facile de se procurer, pour la prochaine saison de villégiature, un costume de bain répondant aux exigences de la santé morale et physique comme à celles du bon goût.

**Il aide une petite fille**

M. Emil Osterkamp de Withrow, Minn., écrit: "Il y a environ deux semaines je reçus une bouteille d'essai de Novoro du Dr Pierre qui fit preuve d'être un très bon remède. Notre petite fille était souffrante depuis quelque temps et, malgré de nombreux traitements, elle ne parvenait pas à se rétablir; elle n'avait aucun appétit et ne pouvait pas digérer la nourriture. Dès qu'elle eût pris du Novoro du Dr Pierre une amélioration se fit sentir dans son état. Elle est maintenant devenue pleine d'entrain et peut jouer, de nouveau, comme un enfant bien portant." Par son action bienfaisante sur la procédé de digestion et d'élimination, cette célèbre médecine de plantes aide la nature à édifier un corps sain. Ne contenant aucune drogue nuisible on peut en toute sûreté la donner aux enfants et même aux bébés. Ce n'est pas un article ordinaire de commerce car ce remède est fourni par des agents locaux désignés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

**Production du fromage**

A propos de la production du fromage au Canada, M. J.F. Singleton, commissaire canadien de l'industrie laitière et de la réfrigération a donné quelques renseignements intéressants dans une conférence qu'il a faite à la Convention de la Société d'industrie laitière de l'Est de l'Ontario. Nous n'avons pas, a-t-il dit, la statis-

tique de la production mensuelle du fromage, mais comme près de 93 p. cent des fromages produits au Canada sont présentés pour le classement très peu de temps après la fabrication, la statistique des quantités présentées pour le classement est un indice très exact du chiffre de la production. Il semble, d'après les quantités classées, que la production du fromage au cours de l'année 1933 se chiffrera par environ 110,000,000 de livres contre 121,607,000 livres en 1932 et 113,704,000 livres en 1931.

**Pollinisation des plantes aquatiques**

La pollinisation des plantes aquatiques au Canada se fait, dans bien des cas, de la même façon que celle

des plantes terrestres, c'est-à-dire par l'agence du vent et des insectes, mais certaines espèces aquatiques, dit le Botaniste du Dominion, ont des méthodes spéciales, particulièrement au groupe auquel elles appartiennent. Dans la zostère de l'Est les fleurs staminées se rompent et flottent à la surface de l'eau où quelques-unes d'entre elles finissent par venir en contact avec le stigmate. Dans le groupe des plantes à panaches, les grains de pollen flottent sur la surface de l'eau, tandis que dans les nymphes aquatiques, la zostère marine, les cornilles, les potamots flottants, les grains de pollen, qui ont le même poids spécifique que le milieu environnant, flottent à n'importe quel le profondeur et sont transportés par l'eau. Les grains de pollen de ces espèces n'ont qu'un seul vêtement.

**Saveur insurpassable**

**THE "SALADA"**

'Frais des plantations'

Tél. 405J **MAISON ADOLPHE** 211 Cascades

Vous offre le plus grand choix de par-dessus d'hiver des meilleures qualités pour des prix très modérés.



Profitez de cette chance; nous abandonnons la ligne de fourrures complètement. Venez vous choisir un bon manteau en rat musqué, seal, mouton de Perse, etc. En bas du prix coûtant.

Venez vous convaincre par une visite.

**SATISFACTION GARANTIE**

**A ffiches**

**V ignettes**

**O puscules**

**T raductions**

**R evues**

**E tats de compte**

**S acs à chapeaux**

**E nveloppes**

**R eçus**

**V olumes**

**I mpressions de luxe**

**C irculaires**

**E ntêtes de lettres**

— NOUS FAISONS TOUS GENRES D'OUVRAGES —

**LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE**

# Dans nos campagnes

## STE-HELENE

Lundi le 22 janvier, vers les 4 heures de l'après-midi, Mme Hyacinthe Lusier, née Victoria Sicard, rendait son âme à Dieu. Elle était âgée de 55 ans et 8 mois. Ses funérailles ont eu lieu jeudi, le 25. Le service fut chanté par M. l'abbé J. Morin, curé, Mlle Alice Dufault touchait l'orgue et la chorale était sous la direction de M. Charles-Emile Fafard, maître de chapelle. Les solistes furent M. Georges Fluette, M. Edouard Chabot, M. Louis Lessard de Montréal, cousin de la défunte, M. René Dionne, M. G. Fluette, M. Laurent-Paul Fafard. Après l'absoute Mme E. Bernabé chanta "Les Adieux" de Schubert. Les funérailles étaient sous la direction de MM. Poitras et Bolduc.

Ouvrait le cortège le drapeau des Artisans, porté par M. A.U. Lanoie, suivi des officiers, MM. Wilfrid Dufault, président, Etienne Dufault, vice-président, Zéphirin Sawyer, secrétaire-trésorier, Chs E.L. Auger, médecin et J. Duhamel, censeur, cela en témoignage de sympathie pour leur confrère M. H. Lusier, représentant du conseil exécutif. La défunte qui était Dame de Ste-Anne eut les honneurs dus à la circonstance; la bannière de Ste-Anne était portée par MM. J.B. Bernabé et J.B. Guertin, Mmes H. Fafard, présidente et Euclide Poitras vice-présidente précédaient la bannière et les dames de la congrégation de Ste-Anne suivaient en grand nombre.

Le deuil était conduit par M. Pierre Savoie. Les porteurs étaient MM. Charles-Omer, Ernest et Emile Lusier, cousins de Ste-Damase, M. Ovide Chagnon, cousin de Ste-Dominique, M. Charles-Omer Lusier neveu de Ste-Hyacinthe et M. Edgar Massé, neveu de Ste-Hélène. Assistaient aux funérailles: M. Hyacinthe Lusier, époux de la défunte, son fils Paul, sa fille, Mme Roland Savoie, née Simone, de Ste-Nazaire, son gendre, M. Roland Savoie, ses petits-fils Jean-Guy, Arsène et Cyrille Savoie, son frère, M. Alphonse Sicard de Montréal; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. Arcaeus Lusier et Mlle Rose de Lima Lusier de Ste-Hélène; ses neveux et nièces M. et Mme Edgar Massé de Ste-Hyacinthe, M. et Mme Maxime Ménard, de Ste-Hélène, Mlles Alida Massé et Léona Lusier de Saint-Hyacinthe, Mme Eva Lusier, de Montréal, qui durant 3 mois a été d'un dévouement inlassable au chevet de sa cousine, M. Jean-Baptiste Sicard, de Ste-Léonard, M. Jean-Baptiste de Ste-Hyacinthe, M. et Mme Louis Lessard, de Montréal, M. Jean-Baptiste Hébert de Ste-Pie, Mme Clara Normandin, de Saint-Hyacinthe, M. et Mme Ovide Chagnon, M. et Mme Robert Gauvin de Ste-Dominique. Parmi les amis: Mme Simon Masson et sa fille Mlle Simone, de Drummondville, M. René Millet, médecin de Ste-Germain de Grantham, M. et Mme Ephrem Brunelle, M. et Mme Philias Desmarais, M. et Mme Alcide Michon, M. et Mme J. Duhamel, de Ste-Nazaire, M. et Mme A. Brière, Mlle Irène Brière, Mlle Marie Eveline Sawyer, M. et Mme Chs E. L. Auger, Mme N.G. Leduc, et sa fille, Mlle Germaine, G.M.G., Mlles Lucille Fafard, Cécile Dufault, Rita Chabot, Cécile Beauregard, Régina Jolicoeur, Thérèse Guertin, Hélène Guertin, G. M.G., M. et Mme Joseph Messier, M. et Mme Alphonse Brodeur, M. et Mme Toussaint Forest, M. et Mme J. E. Rivard, Mmes Létourneau, H. Ledoux, J. Bernabé, P. Belval, C. Laforme, J. Beauregard, J.B. Bernabé, MM. France Martin, Jos. Sylvestre, Euclide Poitras, Arthur Lusier, Mlle H. Sylvestre, Marie Hébert, M.A. et E. Duhamel, Mlles Renière, Mlles Laurette et Pauline Savoie, MM. Gérard, Henri-Paul, Roger et René Savoie ainsi que les familles Lanoie, Berthiaume, Beaudoin, Hébert, Girouard, Cyr. St-Onge, Laferrière, Lapierre, Belval, Vertefeuille, Beauregard, Laforme, Poitras, Proulx, Houle, E. Lusier, Petit, Roy, Gauthier, Rajotte, Smith, Laramée, Brouillard Lorange, Fluette, Sylvestre, Pilon, Godin, Lemay, Bédard, Leduc, O. Laflamme, E. Chabot, Benoit, Huot, N. Gaudette, Ant. Dufault, Déry et un grand nombre d'autres paroissiens

ainsi que les RR. Soeurs St-Joseph et leurs élèves.

Gerbe de fleurs: M. Walter Spooner et sa famille, de Montréal. Télégrammes: R. Père Barthélemy Lusier, O.M.I., cousin de Mont-Joly, M. et Mme Clément Lusier, de New Bedford, Me., M. et Mme C.E. Delage de Montréal, M. A.J. Millier, médecin de Montréal.

Couronnes de messes par la famille de Arthur Lusier de Montréal.

Messes: M. et Mme Clément Lusier de New Bedford, Me., le personnel de la division de l'inspection des aliments, de Montréal, M. C.J. Hubert de Ste-Hyacinthe, famille Honorius Phénix de Pawtucket, R.I., famille Masson et Pinard de Drummondville.

Affiliation à l'Oeuvre du Noviciat des Dominicains. M. Paul Lusier, M. et Mme Roland Savoie, Mme Eva Lusier, Mme N.G. Leduc, Mlle Germaine Leduc, et Alice Dufault Mlle R. de Lusier.

Affiliation à perpétuité à l'Oeuvre de Ste-Anne de Beupré: famille Ls E. Lessard, M. et Mme A. Georges Sicard.

Bouquets spirituels: M. et Mme Pierre Savoie et leurs enfants.

Sympathie: Mlles Yvette et Rose-Hélène Lusier, M. et Mme Joseph Beauregard de Ste-Damase, M. et Mme Germain Parrot de Montréal, M. et Mme Raymond Tanghe, Mlle Jeanne L'Espérance, M. et Mme A. Chapdelaine, M. et Mme Zacharie Mercier de St-Guillaume, M. et Mme Alcide Joyal de Ste-David, M. et Mme A.J. Phaneuf, Mlle Gertrude Leduc, G.M. de Montréal, Mlle Alice Girard, G.M. de Coaticook, M. et Mme Euclide Dragon de Ste-Pie, Mlles Bernadette et Léona Lusier, Mlles Léonide et Alida Massé, M. Charles Omer Lusier, famille Aldège Richard, tous de Ste-Hyacinthe, famille Ernest Lusier de Ste-Damase, M. et Mme Omer Larose de Ste-Dominique, famille Cyprien Fafard de Montréal, famille H.G. Chabot de Ste-Liboire, les Artisans Canadiens-français, succursale Ste-Hélène de Bagot, no 154, Mlle Rose de Lima Lusier, M. et Mme Edgar Massé, M. et Mme Maxime Ménard, Mlles Renière, famille Chs E.L. Auger, M. et Mme Zéphirin Sawyer, Mlle Marie-Eveline Sawyer, M. René Dionne Mlle Gabrielle Dufault, G.M., famille Pantaléon Poitras, M. et Mme Arthur Lusier, M. et Mme Emile Morissette, Poitras et Bolduc.

## ST-DAMASE

Les funérailles de M. Uldège Guilmain eurent lieu lundi à 9 hrs.

M. Guilmain est décédé à l'âge de 61 ans, après une longue maladie. Il laisse dans le deuil outre son épouse un fils Wilfrid, et une petite-fille.

—Notre curé, M. C.A. Perreault est allé visiter son frère le Dr Perreault, de Ste-Albans Vt., qui est gravement malade. Nous avons eu pour le remplacer dimanche, M. l'abbé Oza Ménard, vicaire à St-Valérie.

—A M. et Mme Jos. Beauregard, née Marie-Ange Lusier, est née une petite fille qui reçut au baptême les noms de Marie-Isabelle. Parrain et marraine M. et Mme Ernest Lusier.

—Samedi le 3 février, commença en notre paroisse le bazar organisé au profit des oeuvres paroissiales. Il se continuera les 5, 6 et 7 février. Venez en foule vous amuser et prendre part au tirage de plusieurs objets de valeur qui seront mis en raffle durant ces jours là. Il y aura chant, musique, pièces, et souper aux huitres.

## ST-JUDE

M. Georges Bourdon est décédé à l'âge de 78 ans, après une maladie de deux mois. Il laisse pour déplorer sa perte son épouse née Léa Archambault et deux fils adoptifs, Joseph Prévile et Georges Messier. Les porteurs étaient MM. Narcisse Lacroix, Joseph Berthiaume, de La Présentation, Rémi Guertin, Henri Archambault, Jos. Phaneuf, Jos. Labossière, St-Jude.

Conduisaient le deuil le frère du défunt M. J. Bourdon de Ste-Liboire M. et Mme Jos. Prévile, Mme Georges Messier.

## ST-THOMAS D'AQUIN

Le 26 courant a été chanté le service de Rolland Beauregard, âgé de 11 ans et 4 mois, enfant de M. et Mme Alfred Beauregard, née Blandine Bousquet. Le jeune Beauregard est décédé après une maladie d'un mois. M. l'abbé Cournoyer officia.

Le deuil était conduit par Gaston et Henri Fontaine, cousins du défunt. Agissaient comme porteurs MM. Maurice et René Bousquet, Rolland Boulay et Rolland Palardy. On remarquait dans le cortège: M. et Mme Alfred Beauregard, Mme Damase Beauregard, MM. et Mmes Albéric Beauregard, Albert Beauregard, Wilfrid Beauregard, Alphonse Palardy, Albert Fontaine, Adélar Bousquet, Olivia Pelletier, Georges Bousquet, Stanislas Bousquet, Mme Magloire Chatel, M. Laurent Chatel, M. et Mme A. Chabot, M. Rosario Bissonnet, Laurence et Jeannette Pelletier, Omer Boulay, Lucien Gauthier, M. et Mme Joseph Auger, Adélar Chabot, Mmes Joseph Anger, Cléophas Chabot, Oscar Pelletier, M. et Mme Anthime Gauvin, M. Hyacinthe Laflamme, M. Emile Guillet, Mme Aimé Laflamme, Mlle Emma Guilbert, M. Irénée Chs Emile Boulay, Mlles Germaine et Aline Boulay, M. Donat, Oza et W. Pelletier, Mlles Thérèse Leocadie et Léa St-Pierre, Mlle Yvette Boulay, Mme Alexandrine Bienvenue, M. Jean Guertin, Claire Bienvenue, M. Pierre Leclerc, M. et Mme Victor Oesmarais, Mlle Marie-Jeanne Desmarais, Mlles Jacques, Mme Arès, Mme O. Guertin, MM. Emile et Alfred Nichols, Mme Ernest Rivard, M. et Mme H. Charron, M. Amédée Deslandes, Mme Deslandes, Mme Louis Moreau, Mlle Laurette, MM. E. Morin, Napoléon Daigault, Arthur Borduas, Victor Mieser, Roland Michon, Bérubé, M. J. chon, Ovide Jacques, Georges Messier, M. Ouellette, Joseph Gauvin Paul Chagnon, Mlles Bella Morin et Rose de Lima Pelletier, Edna Chagnon.

## ST-SIMON

Notre curé, M. l'abbé J.B. Laroche, MM. Félix Dandenault et H. Labonté sont allés au service de M. E.H. Richer à Ste-Hyacinthe la semaine dernière.

—Le R. Père Bacon, O.P., était en notre paroisse dimanche dernier.

—M. et Mme E. Marin, Mlles Alice Valcourt, Hectorine et Françoise Marin, sont allés à la prise d'habit au couvent de La Présentation de Marie de Ste-Hyacinthe mardi dernier.

—MM. Gérard et Maurice Houle étaient de passage à Montréal dimanche dernier.

—Mlle Florette Valcourt de Montréal est en visite chez ses parents.

—M. et Mme Octave Beauchamp et leur fille Victoire sont allés rendre visite à M. et Mme Grégoire Chabot, de Ste-Rosalie, récemment.

—Mlle Alice Lacroix nous a quittés pour entrer chez les Soeurs de la Charité à Saint-Hyacinthe.

—Mme Hector Loiseau de Saint-Hugues était en visite dernièrement chez M. Rosaire Saint-Laurent.

—M. et Mme Armand Lapointe étaient à Saint-Barnabé dimanche.

—Mlle S. Dagenais de Montréal est en convalescence chez M. C.S. Milette.

—M. Léo Laflamme s'est porté acquéreur des terres de feu Louis Desorcy.

—M. Roméo Maheu de Ste-Hyacinthe est en promenade chez Mme Arthur Beauregard.

## MAL EN TRAIN?

### COMMENT VA VOTRE FOIE?

Stimulez la Bile de votre Foie — Sans Calomel

Votre foie est un tout petit organe, mais il peut, sans le vouloir, mettre vos organes digestifs et éliminateurs hors d'état en refusant de déverser son abondant stock de deux litres de liquide biliaire dans vos intestins.

Vous ne corrigez pas complètement cet état en prenant des laxatifs, des purgatifs, des cathartiques ou de la pomme à mâcher laxatifs ou des cathartiques. Quand il aura libéré vos intestins, le surplus de bile sera évacué par votre organisme et stimulera votre foie.

Les Caros's Little Liver Pills (Petites Pilules Caros) pour le Foie auront les effets d'un cathartique doux, sans danger, sans causer de douleurs, de brûlures, d'irritations, de nausées, de vomissements. Demandez-les par leur nom. Elles ont un goût sucré. Elles sont dans les pharmacies.

## Semble plus légère de 50 liv.

après avoir perdu seulement 5 liv.

"Je commençai à prendre des Sels Kruschen il y a un mois" écrit une jeune femme. "J'ai déjà perdu 5 livres, mais il me semble que j'ai maigri de 50 livres. Je me sens maintenant pleine d'entrain et de vigueur, alors qu'auparavant je m'inquiétais des plus petites choses. Aujourd'hui, grâce à Kruschen, je ne me tracasserais plus, même si mes troubles étaient deux fois plus grands". Mlle V.P.

Voici la recette pour faire disparaître la graisse superflue: Chaque matin, avant le déjeuner, prenez une demi-cuillerée à thé de Sels Kruschen dans un verre d'eau chaude. Faites cela régulièrement, car c'est la "dose quotidienne" qui finit par avoir raison de l'embonpoint. Kruschen a pour effet d'éliminer de l'organisme les matières toxiques, les gaz et les acides nuisibles.

Modifiez votre régime et prenez un peu d'exercices. Les six sels dont se compose Kruschen se répandent dans toutes les parties du corps, tonifient l'estomac, le foie, les reins et l'intestin. Il en résulte santé, activité, vivacité, bon teint et sveltesse.

## OFFRE D'ESSAI GRATIS

Si vous n'avez jamais essayé Kruschen — faites-le maintenant à nos frais. Nous avons distribué un très grand nombre de paquets "GIANT" spéciaux, qui vous permettent de juger par vous-même combien notre prétention "est juste. Demandez à votre pharmacien, le nouveau paquet "GIANT" à 75c.

Ceci comprend notre bouteille au prix régulier de 75c, ainsi qu'une bouteille d'essai — une suffisante pour environ une semaine. Ouvrez d'abord la bouteille d'essai, prenez-en. Si, ensuite, vous êtes absolument convaincu que l'efficacité de Kruschen n'est pas telle que nous le prétendons, la bouteille régulière qui reste est aussi bonne que lors de son achat, rappelez-la. Votre pharmacien est autorisé à vous remettre immédiatement votre 75c et sans discussion. Vous avez essayé Kruschen, gratuitement, à nos frais. Rien de plus raisonnable, n'est-ce pas? Fabriqué par E. Griffiths Hughes Ltd., Manchester, Angleterre (Fondée en 1756). Importateurs: McGillivray Bros., Ltd., Toronto.

## ST-DOMINIQUE

—Mlle Edwige Côté est de retour d'un voyage à Montréal où elle a passé quelques semaines.

—M. et Mme Lavigneur de Montréal, en visite chez M. Rémi Côté, dimanche dernier.

—La semaine dernière, M. et Mme Albert Deslandes, M. et Mme Adélar Tetreault, Mlle Elodie Deslandes, M. Joseph Deslandes, M. et Mme Albert Dubreuil, Mme F. Cabana et M. et Mme W. Gaucher, sont allés rendre visite à M. Mastai Deslandes.

—M. Edmond Valois a fait un voyage à Montréal dernièrement.

—MM. René Deslandes, Gérard Fugère, Lucien Chicoine et Vincent qui sont partis pour suivre des cours au collège d'Oka, doivent tous revenir à la fin de la semaine.

## ST-SIMON

M. et Mme Anatole Marin et leur fils Vital, de Montréal, ont passé la fin de semaine chez leurs parents.

—M. Henri Valcourt était de passage à Warwick, dimanche et lundi.

—Le 23 janvier a été baptisée Marie-Claire, Rosa, enfant de M. et Mme Emile Jodoin. Parrain et marraine, M. et Mme Camille Lemonde, oncle et tante de l'enfant.

## MILAN

Mme Joseph Jacques est actuellement en visite chez sa fille Mme Donat Boulanger.

—Mme Joseph Dostie et leurs enfants, de Magog, ont visité la famille Wilfrid Cantin.

—Mme Alex. Nicholson est actuellement sous les soins de médecins au General Hospital à Montréal.

—M. Armand St-Laurent de passage à Lac Mégantic.

—M. John N. MacKenzie a été à Sherbrooke, assister aux funérailles de M. Murdo MacDonald.

—Mmes Honoré Boisvert et Irénée Dostie, à Mégantic pour affaires.

—M. Odilon Grenier de passage à Springfield récemment.

—Mme Henri Bolduc et son bébé de Lambton, ont visité la famille A. Turcotte.

—Mlle Béatrice Larose a passé une quinzaine en visite dans sa famille.

## STE-ROSALIE

Samedi dernier, 20 janvier, à l'occasion du 36ème anniversaire de naissance de M. Aimé Morissette de Ste-Rosalie un groupe de parents et d'amis se sont réunis chez lui. Une adresse fut lue par Mlle Béatrice Thérèse de Ste-Hyacinthe. Un joli cadeau lui fut présenté. Il y a eu musique, chant, etc.. La musique fut jouée par M. Hervé Graveline, Henri Morissette, Léo Dion de Ste-Hyacinthe. Assistaient à cette soirée MM. et Mmes Aimé Morissette, P.S. Morissette, Ernest Morissette, Adélar Viens, Joseph Berthiaume, Eléodora Morissette, Antonio Gendron, Conrad Girard, Aimé Racine, Roméo Cabana, Emile Berthiaume, Mlles Lisa Morissette, Claire Hébert, Cécile Hogue, Juliette Dion, Béatrice Thérèse, Lilliane Thérèse, Robertine Lusier, Aldéa Lafond, Yvette Dion, Simone Pelletier, Simone Viens, Juliette Grégoire, Georgianna Viens, B.H. Léveillé, Bella Morissette, Cécile Morissette, MM. Léo Dion, Alphonse Morissette, Henri Morissette, Wilfrid Bergeron, Albani Girard, Ernest Desmarais, Alfred et Hervé Graveline, Rosaire Dalpé, G.H. Forand, Martial Morissette, tous de Ste-Hyacinthe, Emile Viens, Albert Jarret, Albert Vertefeuille, Roméo Grégoire, Omer Robichaud, Aurélien et Germain Richard, Gérard Langelier, Servule Gos-

selin, Joseph Arpin, Paul Bilodeau, Lucien et Gaston Berthiaume, Hormis das Trudeau, Auguste Lusier, Edmond Gosselin, Roland, Jacques, René, Ludger Morissette, Antoine Morissette tous de Ste-Rosalie.

A une heure avancée du matin, tous se retirèrent avec regret mais en emportant un bon souvenir de cette soirée.

Ces jours derniers ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de Mme Isaie Desmarais, née Azilda Royreau, âgée de 79 ans. Le service fut chanté par M. l'abbé Martel du séminaire de Ste-Hyacinthe. Assistait comme diacre et sous-diacre MM. les abbés Valmore Roy, curé de la paroisse, et David Petit vicaire. Les porteurs étaient MM. Samuel Béliste, Ferdinand Corbeil, Théophile Foy, Philias Simard, Xavier Lapierre, Napoléon Lusier. La défunte laisse pour déplorer sa perte 7 enfants: Aimé, Albéric, Alphonse, Alida, Mme Cloutier, Dorilda, Mme Bouthot, Avelina, Mme Laflamme, Blanche, Mme Edmond Lusier.

## IBERVILLE

Mme Alfred Bibeau, de Lowell Mass., est en promenade chez M. et Mme Omer Bessette, avenue neuvième.

—M. Louis Valois de Ste-Hyacinthe, était dans Ibergville récemment.

—Mlle Yvonne Cholette et sa soeur Mme J.L. Charest, de Sorel, étaient au milieu de nous dimanche dernier.

—Nous sommes peinés de la mort de Mlle Eudoxie Berthelet, survenue à Ste-Hyacinthe, il y a quelques jours. La défunte était connue dans Ibergville où elle demeura nombre d'années.

—La vente des bancs qui n'ont pas été payés a eu lieu dimanche dernier dans l'église après la grand-messe.

—Mme Eudore Laflamme et sa jeune fille Mlle Lucille ont passé la semaine dernière chez leurs parents de Ste-Hyacinthe et Rougemont.

## Arrête le Mal de Tête

Des milliers de gens, qui ont déjà souffert du mal de tête, en sont maintenant prompts. Ils prennent une TABLETTE ZUTOO, aussi inoffensive que la soude, et sont soulagés en 20 minutes. En vente partout.



## HOPITAL ST-CHARLES

SAINT-HYACINTHE

### CLINIQUE DU PROFESSEUR P.-E. BOUSQUET

Spécialiste en chef à la Clinique de l'Hôtel-Dieu de Montréal pour les

MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ et de la GORGE

### JOURS DE CONSULTATION :

Du 1er juillet au 1er septembre : mercredi et vendredi  
Du 1er septembre au 1er juillet : mercredi et samedi

N. B. — Pour les cas d'urgence, prière de téléphoner à la Supérieure. Etant donnée la crise présente, la clinique est ouverte aux malades de toute condition qui seront traités selon leurs moyens.

LA DIRECTION

Remplacez vos vieilles lampes par des LAMPES EDISON MAZDA

Pourquoi manquer de lampes? Pourquoi dégarnir une douille pour garnir une autre? Faites-en une provision actuellement, alors que les prix sont économiques. Les lampes Edison Mazda en—

Cartons de six pour \$ 1.40

Puissances de 15 à 60 watts Intérieur dépoli

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

**ALLOCATIONS AUX MÈRES NÉCESSITEUSES**

(suite de la 1ère page)

M. l'Orateur, est-il possible de trouver des paroles plus claires? Peut-on être plus explicite? Je ne le crois pas.

Peut-être serait-il sage de finir là mon argumentation et tout simplement de demander aux membres de cette assemblée de dire qu'ils veulent qu'il soit donné suite aux travaux, aux dépenses et aux recommandations de la commission des assurances sociales.

D'autre part l'expérience du passé est là pour nous apprendre que le nombre de ceux qui veulent la simple logique n'est jamais trop grand, et que certaines objections peuvent avoir pour effet de détourner certains votes. Alors je manquerais à mon devoir si je négligeais de réfuter certaines objections que l'on entend faire généralement par ceux que la misère n'a jamais atteint de sa griffe.

On demande parfois si réellement pareille mesure est bien opportune. On dit pourqu岸 secours officiels aux mères nécessiteuses? Nos pères n'avaient pas cela et n'empêché que notre peuple s'est développé et a grandi.

A cela je réponds que des temps et des mœurs, des situations et des obligations différentes doivent avoir leur solution par des moyens et des mesures différentes.

Il y a cinquante ou soixante ans par exemple, en 1871 la population de notre province se formait pour plus de 80% de ruraux et moins de 20% de citadins; aujourd'hui soit en 1931 la proportion est de 60% urbaine.

Changement radical de l'assiette de notre population. Quant à la mentalité et aux manières de penser et de vivre le changement est encore plus radical. En 1871 les 80% de notre population qui habitait les campagnes avaient la mentalité rurale à 100% si je puis m'exprimer ainsi, et les citadins eux-mêmes à cette époque étaient quasi des ruraux par leurs manières de vivre, de penser, et de comprendre. Aujourd'hui, à peine 36% de la population de notre province habite les campagnes, de ce nombre à peine 24 sont des cultivateurs, et pour un grand nombre ils ont tant visité et reçu leurs frères cousins ou autres parents de la ville, que l'on peut dire sans exagération que la mentalité de nos campagnards est de moins en moins rurale et de plus en plus urbaine. J'oserais dire que la mentalité de nos ruraux est à peine 50% rurale.

Il y a cinquante ans, soixante ans, notre peuple de campagnards vivait en paroisses qui étaient autant de familles dont tous les membres se connaissaient et au besoin s'entraidaient. Qu'une femme fut veuve ou victime de n'importe quel malheur, point n'était besoin de l'intervention des gouvernements, la charité y voyait sans bruit et sans grande misère.

Mais aujourd'hui? Qui nierait que le luxe parfois exagéré voisine avec l'indigence et la détresse, sans que bien souvent personne ne s'en aperçoive ou paraisse s'en apercevoir.

Nos pères n'étaient pas riches d'argent, mais ils étaient riches de cœur. Nos campagnards des temps anciens et même des temps assez rapprochés n'étaient pas des savants, nombreux parmi eux auraient pu être accablés du mépris de certains grands hommes pour qui la science livresque et les diplômes tiennent lieu de tout, mais ils avaient la science des sciences, celle qui permet à un homme de comprendre la souffrance et les besoins de ses semblables. Cette science que le divin Charpentier de Nazareth a prêchée de paroles et d'exemples, et que Moïse le libérateur avait fait entrevoir aux habitants de la Palestine. Remarquez M. l'Orateur que ceci ne s'applique pas au député de Hull.

Cet ordre social qui ne demandait que bien peu de lois et de mesures sociales est une chose disparue chez nous. Je ne récrimine pas, je ne cherche pas à départager les responsabilités, je ne reproche rien à personne, je me contente de constater des faits et de montrer une situation que personne je crois ne mettra en doute.

Autrefois dans un temps qui n'est pas encore très éloigné quand une mère avait le malheur de perdre son soutien, point n'était besoin de loi ou de système de secours aux mères en

détresse. Dans nos paroisses rurales il y avait non seulement la charité mais aussi la connaissance des détresses à soulager. Aujourd'hui dans nos villes et même dans nos campagnes où règne l'égoïsme et le souci du rang à maintenir, il faut quelque chose qui n'était pas nécessaire avec l'ancien ordre social, mais qui est devenu une nécessité.

Autre objection qui est faite généralement par ceux qui émergent au budget public. Ceux que je me permettrai d'appeler suivant un mot célèbre de l'ancien député des Deux-Montagnes, des budgétivores.

Cela va coûter gros d'argent au gouvernement. Pas tant que l'on est tenté de le faire croire en certain milieu. Sans vouloir dire que tout ce que font les Ontariens mérite d'être imité il est permis de se servir de ce qui existe là-bas pour établir approximativement ce que coûterait ici un système semblable à ce qui existe en Ontario.

La population de la province de Québec est en chiffres ronds de 80 p.c. de la population d'Ontario. Voyons maintenant ce qu'a coûté à la province d'Ontario les secours aux mères nécessiteuses. Dans les comptes publics de l'Ontario pour l'année fiscale finissant le 31 décembre 1932 à l'item O page 3 on trouve qu'il a été dépensé en une année \$1,659,352.44. Combien en coûterait-il à la province de Québec pour un système semblable tenant compte que notre population est d'environ les 4-5 de celle d'Ontario. Peut-être un million et quart ou un million et un tiers. En tout cas bien moins cher qu'il en coûte pour bâtir des ponts électoraux. Et là encore voyons ce que dit le rapport de la commission (page 42). "En coûterait-il plus cher d'établir une politique d'assistance aux mères que de satisfaire aux besoins actuels de construction et d'entretien des orphelinats."

"Les témoins ont déclaré généralement que la différence serait légers si l'on met en regard les dépenses imputables au capital ou à l'entretien des orphelinats et les sommes à verser aux mères nécessiteuses."

Autre objection. Ce n'est pas le temps quand les finances publiques sont dans une situation difficile, d'assumer de nouvelles charges. Ce n'est pas le temps de faire ces dépenses en une période de crise alors que les gouvernements sont aux prises avec l'angoissant problème du chômage.

Je me permettrai de différer carrément d'opinion.

De deux choses l'une. Ou cette mesure est bonne ou elle ne l'est pas. Si elle est bonne il est toujours temps de bien faire.

Autre objection. Temps de crise. Gouvernement aux prises avec le problème du chômage. Mais la crise de quoi est-elle faite? Sinon de la rupture de l'équilibre social. Et si cet équilibre social est rompu, n'est-ce pas par malheur que trop souvent nous avons oublié les principes les plus élémentaires de la vraie doctrine chrétienne ou tout simplement de la saine doctrine sociale.

Bien des hommes sont des chômeurs. Oui ils sont à charge aux pouvoirs publics. Oui! Pour un grand nombre ils souffrent de leur inactivité forcée. Oui! Pour un grand nombre est en train de les pousser vers la paresse et l'incapacité. Qui pourra dire combien de ces chômeurs sont sans travail tout simplement parce que le travail qu'ils feraient est donné à des femmes? Peut-être des mères qui laissent leurs enfants à la rue ou à la garderie. Dans ces cas le secours aux mères nécessiteuses ne serait pas une dépense mais tout simplement un changement d'appropriation des deniers. Que dis-je ce serait une vraie économie. Puisque l'homme qui travaillerait à la place d'une mère assistée cesserait d'être un chômeur, et que les enfants élevés par leur maman seraient sans conteste mieux élevés que les traîneurs de rue quand la maman est au travail.

La femme au foyer, l'homme au travail devrait être notre mot d'ordre dans toute la mesure du possible. Rien ne coûte plus cher que d'avoir des choses ou des gens hors de leur place. Et le devoir des gouvernements est de faire tout ce qui est possible pour que chaque chose et chaque personne soient à la place qui lui convient.

Oh je sais qu'il y a des hommes qui considèrent comme quantité négligeable la rupture des liens de famille pour les pauvres mainans aban-

données ou éprouvées. Si par impossible il s'en trouve dans cette chambre dont le cœur reste sec à la pensée des pauvres; qu'ils pensent à la solidarité sociale.

S'il s'en trouvent qui n'ont jamais senti les inquiétudes du pauvre homme qui en face de la mort possible pense avec inquiétude qu'il laissera derrière lui une femme et des enfants dans le dénuement, qu'ils pensent que tout erreur se paye. La famille quelle qu'elle soit est la cellule-mère.

La famille, si petite, si insignifiante qu'elle soit. Même la famille de la veuve sans fortune, sans influence est la cellule de vie où s'alimentent les sociétés, les peuples, les pays, et il est de notre devoir de préserver autant que faire se peut cette cellule de vie.

Rien comme les bras d'une mère pour élever des petits. Rien comme la tendresse maternelle conjuguée avec l'amour filial pour porter au bien. Si nous laissons se briser les familles. Si par égoïsme nous faisons ensorte que les mères soient dans l'obligation de gagner la vie de leurs enfants et la leur au travail extérieur, il en coûtera plus cher pour payer les conséquences de nos erreurs, qu'il en coûterait pour maintenir un système efficace de secours aux mères.

Et je conclus que même en dehors de la charité chrétienne qui nous commande de venir au secours des indigents, même en dehors du patriotisme qui nous fait un devoir non seulement de prêcher les berceaux mais aussi de les soutenir, notre intérêt bien compris est de prendre les moyens que choses et gens soient à leur place. Les hommes au travail autant que faire se peut. Les femmes à la place où elles sont le plus utiles, les femmes au rôle sublime de la maman qui dans ses bras berce ses enfants. La maman qui, de ses conseils, de sa tendresse, prépare les hommes de demain, en fait des hommes sains au point de vue physique mais surtout au point de vue moral.

M. l'Orateur avant que de reprendre mon siège je tiens à faire remarquer que je n'ai attaqué personne ni complimenté personne ni du gouvernement ni de l'opposition. Ce n'est pas un vote de confiance ni de non confiance que je propose. A mon point de vue les heures que nous vivons sont trop graves pour que nous perdions notre temps et nos énergies en paroles stériles.

Les individus, les groupes, les partis, la considération de leurs intérêts doivent céder devant les principes.

Et c'est un principe important que celui de protéger la famille, cellule de vie. C'est un principe important que d'assurer dans la mesure du possible une protection à la famille. Partisans du gouvernement, partisans de l'opposition, indépendants, tous peuvent voter pour ma motion. Ce n'est pas une motion de confiance, c'est tout simplement l'expression d'un vœu que la Chambre peut faire, et que le gouvernement peut mettre à exécution.

**"DESTIN DES MALADIES"**

(suite de la 1ère page)

médicale, avait été médecin, il n'aurait jamais osé inoculer à l'homme un produit dans lequel son génie lui faisait deviner un remède, mais qui, si ce génie avait fait fausse route (le génie découvre plus de faux chemins que de vrais), exposait le sujet, tous les sujets vaccinés, à contracter une rage expérimentale."

D'où l'on peut conclure que tout n'est pas dit dans le domaine scientifique en général et dans le domaine médical en particulier. Où nous conduisent les savants? C'est le secret de la Providence. Mais il faut se convaincre, dès maintenant, qu'une grande reconnaissance leur est due pour le soulagement que des génies comme Pasteur ont apporté à l'humanité souffrante. A quelles découvertes assisterons-nous dans l'avenir? Pour notre part, nous l'ignorons; mais nous croyons très modestement qu'il faut être bien malin pour nier l'existence du Créateur après le plus petit coup d'oeil jeté sur les merveilles du monde organisé.

Pasteur, qui fut un grand croyant, disait, à la fin de sa vie: "Je ne puis plus croire à l'existence de Dieu, car je Le vois continuellement dans ses oeuvres". Belles paroles que devraient méditer les orateurs de 50e ordre qui, parlant à travers leur chapeau, se font fort de prouver l'existence de Dieu.

F.C.

**L'EGOTISME EN CRITIQUE**

(Suite de la 1ère page)

Une autre rectification qu'il convient de faire et que cet "illustrissime" critique saura bien nous pardonner. Pourquoi blâmer ses concitoyens de ne pas jouer des pièces canadiennes? Il ne devrait pas ignorer qu'il y a pas de répertoire canadien de théâtre, que ce genre n'existe pas au Canada-français. C'est du moins l'opinion de Mgr Camille Roy, et j'opine humblement que, dans les circonstances, elle doit prévaloir sur celle du trop patriotique chroniqueur de "Clairon". Il convient d'admettre cependant qu'il existe quelques pièces canadiennes-françaises dignes de ce nom, dues à la plume d'auteurs suffisamment préparés à ce genre littéraire.

Pour être humain, concédons que Pierre Legrand peut être déçu du fait qu'un talent aussi original que le sien demeure méconnu dans son propre milieu. Accordons lui notre sympathie, dans l'espoir qu'avant longtemps son génie apparaîtra dans toute sa splendeur, tel Apollon aux bergers d'Arcadie.

Mon ami, pardonnez à ces esprits trop étroits pour apprécier votre oeuvre de n'en pas goûter la valeur. Pensez que ces gens font du théâtre dans un but d'étude et non pour la cause patriotique. De grâce, soyez clément et cessez une colère aussi verte! Plusieurs célébrités des siècles passés ont été méconnus de leurs concitoyens. Au jugement dernier, avec eux, vous jouerez de toute votre gloire.

En attendant, ne cessez jamais de méditer la profonde pensée du père de tous les écrivains: "Soyez plutôt maçon, si c'est votre métier".

JACQUET

**A QUEBEC**

(suite de la 1ère page)

faveur des mères nécessiteuses. M. Laurent Barré, un voisin qui a tant de sympathies dans notre milieu, a présenté un magistral travail à la chambre des députés demandant au gouvernement une méthode pratique de distribution des allocations aux mères nécessiteuses. Les lecteurs de "Courrier" auront l'avantage de lire en entier le discours de M. Barré, reproduit intégralement dans une autre colonne du présent numéro.

Plusieurs membres du parlement ont également présenté à leurs collègues certaines mesures propres à enrichir notre législation. Notons parmi ces dernières une motion de l'hon. secrétaire provincial ayant pour but de paralyser, voire interdire, l'organisation de ces fameux "walkatons" auxquels la population étudiante de Montréal fait un si mauvais parti.

La chambre prépare également une loi spéciale faite à la demande des ouvriers syndiqués de la province à fin de les protéger contre l'empiètement des patrons dans certains milieux. Il semble que cette mesure aura l'effet de fixer un salaire minimum, variable suivant les différen-

tes localités et genres de travail.

Enfin, on étudie sérieusement certaines mesures hygiéniques à prendre vis-à-vis les étrangers qui parcourent nos campagnes en si grand nombre depuis le début de la crise.

Et la session se continue, ayant à son feuillet nombre d'autres projets, les uns excellents, d'autres moins bons. Espérons toutefois que ces délibérations de nos représentants apporтерont quelque soulagement à la situation générale. Une session coûte assez cher aux contribuables de la province de Québec, qu'ils doivent au moins avoir droit à l'espoir que tant de dépenses ne soient pas effectuées en vain.

Jacques Bousquet

LAKE CHAMPLAIN & ST. LAWRENCE JUNCTION RAILWAY COMPANY.

ASSEMBLEE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES POUR L'ANNEE 1934.

Avis public est par les présentes donné qu'une assemblée générale des actionnaires de la LAKE CHAMPLAIN & ST. LAWRENCE JUNCTION RAILWAY COMPANY sera tenue à l'Hôtel Windsor, dans la cité de Montréal, province de Québec, le premier lundi du mois de mars prochain (5 mars 1934), à huit heures et demie de l'avant-midi, aux fins suivantes, savoir:

1. Pour l'élection d'un bureau de neuf directeurs pour l'année commençant à cette date;
2. Pour faire ratifier, adopter, voter et confirmer par les actionnaires, tous les actes, procédures, et décisions des officiers et des directeurs concernant les affaires et opérations de la compagnie depuis la dernière assemblée des actionnaires;
3. Pour le règlement de toute autre proposition qui peut être légalement faite à une assemblée générale des actionnaires;

Donné en la cité de Montréal, dans l'Etat du Vermont, l'un des Etats-Unis d'Amérique, ce 24ème jour de janvier en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente-quatre.

Par ordre du bureau des directeurs.

Homer L. SKEELS,

Secrétaire-trésorier de la

Lake Champlain & St. Lawrence Junction

Railway Company.

Il est prévu d'ajourner l'assemblée annuelle du 5 mars au vendredi matin 16 mars, à neuf heures, à l'Hôtel Windsor, immédiatement après quel une assemblée des directeurs sera tenue.

LAKE CHAMPLAIN & ST. LAWRENCE JUNCTION RAILWAY COMPANY

SHAREHOLDERS' ANNUAL MEETING FOR THE YEAR 1934

Public notice is hereby given that a general meeting of the Shareholders of the Lake Champlain & St. Lawrence Junction Railway Company will be held in the Windsor Hotel in the City of Montreal, Province of Quebec, on the first Monday of March next (March 5, 1934), at the hour of eight-thirty o'clock in the forenoon, for the following purposes:

1. For the purpose of electing a Board of Nine Directors for the year then next ensuing.
2. To see if the Shareholders will vote, ratify, adopt and confirm all the acts, proceedings and doings of the officers and directors, touching the business and affairs of the corporation since the last Shareholders' Meeting.
3. For the transaction of any other business which may lawfully be done at a General Shareholders' Meeting.

Dated at the City of Montpelier, in the State of Vermont, this twenty-fourth day of January, A. D., 1934.

By Order of the Board of Directors.

Homer L. SKEELS,

Secretary-Treasurer

Lake Champlain & St. Lawrence Junction

Railway Company.

It is planned to continue the Annual Meeting from March 5th to Friday morning, March 16th, at nine o'clock at Hotel Windsor, immediately after which a Directors' Meeting will be held.

TEL. 778 NOIR. 918  
**J.-ERNEST ST-ONGE**  
 ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN  
 BRULEURS A L'HUILE NU-WAY  
 248 CASCADES ST-HYACINTHE

**AVIS**

Les détenteurs d'obligations de  
**L'Oeuvre et Fabrique de Saint-Aimé-de-Shipton**

(ASBESTOS)

sont priés de communiquer avec  
 Monsieur l'abbé L.-N. Castonguay,  
 curé de cette paroisse

**A LOUER**

Angle des rues Cascades et St-Hyacinthe, 20 x 57 pieds, avec cave 39 x 66 pieds. Un des plus beaux sites de la ville. Possession immédiate si désirée.

Aussi autre local pour magasin, de 26 x 39 pieds, rue St-Hyacinthe.

Un autre local, au 2ème, pouvant servir pour salle, restaurant, etc. 39 x 66 pds.

S'adresser à **Laberge & Couillard**  
 226 Cascades - Tél. 28

**GARANTI POUR LA VIE**

Notre dentier en métal, résultat de recherches scientifiques et professionnelles, est léger, ne ternit pas, tient la bouche fraîche et propre. Profitez de cette garantie exceptionnelle.

POUR PLUS GRANDE SATISFACTION

**Dr A. BÉDARD**

CHIRURGIEN-DENTISTE

Tél. 423

St-Hyacinthe

**PETITES ANNONCES**

A VENDRE.— Propriété comprenant deux logements, garage, remise, écurie, etc. Conditions faciles. Prix raisonnables. S'adresser au *Courrier*. jno

UNE AUBAINE.— Avec \$20.00 à \$25.00 comptant vous vous procurerez un lot à bâtir de 50 x 125 pds, situé à dix minutes du centre de la ville. Pourquoi payer l'oyer toute votre vie lorsqu'une telle chance vous est offerte? Pour plus de renseignements adressez-vous au *Courrier*. jno

VIEUX JOURNAUX.— Nous achetons les vieux journaux à un centin la livre pourvu qu'ils soient bien propres. S'adresser au *Courrier*. jno.

**LOGEMENTS A LOUER**

Il me reste à louer un logement de 5 appartements bien propre à raison de \$9.00 par mois, et un autre de 6 appartements pour \$12.00 par mois. S'adresser à M. Eugène Benoît, 90 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe, P.Q. jno.

AVIS.— Lisez bien ceci, vous qui avez un peu d'argent. Profitez de ce mois pour vous acheter une propriété avant de renouveler votre bail pour votre logement. Nous avons plusieurs maisons à vendre à de bonnes conditions, ainsi que plusieurs places d'affaires, garages, épicerie, boulangeries, magasins licenciés et maisons de pension. Aussi, terres, pouvoir d'eau, moulin à carder, etc. Adressez-vous à l'Hôtel Canada ou à 29 rue St-Paul. Gélinas et Legault jno.

A VENDRE.— Bonne petite presse à "Jobs", caractères et autre matériel d'imprimerie. Bon marché pour prompt acheteur. S'adresser au "Courrier". jno.

MAISON A VENDRE OU ECHANGER.— Pour le prix de l'évaluation municipale, très peu comptant. Maison neuve, 8 app. finie moderne, chambre de bain, etc. Coin de la rue Morison. On échangera pour lot à bâtir. S'adresser à 4 rue Morison. Tél. 785J. jno.

MAGASIN A LOUER No. 226 coin Cascades et St-Hyacinthe pour possession de suite ou plus tard. S'adresser au no 226 Cascades. jno.

A LOUER.— Logements aussi modernes qu'aucun de ceux que l'on peut trouver en ville. S'adresser à M. Théophile Gauthier, 50 rue Bourdages. jno.

PIANO DEMANDE.— On demande à acheter un piano en bonne condition mais d'un prix pas trop élevé. Téléphonez samedi ou lundi 559W. jno.

SPECIAL.— Chez Mlle Tessier durant 15 jours on donnera ondulation permanente, croquignole à \$1.50 garantie pour 6 mois. 47 rue St-François. Place du marché. Tél. 845W.

A LOUER.— Quelques logements à partir de \$13.00 à \$19.00. S'ad. à M. J. Scotte, 35 rue Mondor. jno.

**Défense d'avancer**

Je, soussigné, donne par le présent, avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans une autorisation signée de ma main.

A.H. Messier  
 St-Hyacinthe, 1er fév. 1934. 23fév.

**Le Courrier de St-Hyacinthe**

Paraît tous les vendredis. Prix de l'abonnement: Canada \$1.50 par an; aux Etats-Unis, \$2.00, numéro, 5 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et comptabilités (Limitée.) A.-J. Gaudreau Administrateur-Gérant